

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

OCTOBRE 2007

Rapport de la Présidente sur l'activité du bureau depuis le Congrès de Metz-Bliesbruck

(bureau du 13 octobre 2007)

Le congrès de Metz des 1^{er}, 2 et 3 juin derniers, le quarantième congrès de notre association, et le troisième à avoir été organisé par nos collègues messins, dont nous saluons le dynamisme, a permis à bon nombre d'entre nous de se retrouver, et de rencontrer les collègues hellénistes et latinistes de l'Université de Metz dans leur cadre de travail et leur environnement régional. Il a aussi été l'occasion de découvrir ou de redécouvrir avec intérêt une ville en pleine évolution, que la mise en service du TGV Est contribue à ouvrir sur l'Europe et sur l'avenir, au sein d'une région transfrontalière, française, allemande, luxembourgeoise, riche d'un lointain passé romain et d'un patrimoine culturel communs : c'est elle qui a fourni à ce congrès le thème et les intervenants de sa journée scientifique, « Culture antique et frontières en Gaule mosellane », et qui a valu à notre rencontre le patronage du Conseil Général de l'Europe de Strasbourg, et de son Secrétaire Général Monsieur Terry Davis. Les liens que nos collègues de Metz ont su tisser et entretenir avec la municipalité et la région nous ont permis de visiter dans d'excellentes conditions, et sous la houlette des meilleurs spécialistes, les collections gallo-romaines du Musée de Metz, et surtout, de profiter pleinement, pendant deux jours, du site archéologique franco-allemand de Bliesbruck-Reinheim, et de l'exposition « De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim : vivre en Gaule romaine », que nous a fait découvrir avec passion son initiateur, Monsieur Jean-Paul Petit, conservateur du site. Au nom de l'APLAES, nous adressons donc nos remerciements et nos félicitations à tous les collègues messins, et plus particulièrement à Monique Bile, Jean-Frédéric Chevalier et Jacques Elfassi, pour la qualité de leur accueil et l'organisation de ces trois journées marquées du sceau de l'échange, de l'information et de la convivialité. Nos remerciements vont également à Monsieur l'Inspecteur Général Pascal Charvet, qui a honoré de sa présence notre rencontre, et qui nous a rejoints tout spécialement sur le site de Bliesbruck pour nous faire part, dans un exposé riche, précis, et porteur d'espoir, des actions déjà menées pour revitaliser l'étude des langues anciennes, et des réformes en cours : la réintroduction d'un enseignement obligatoire de langues anciennes dans l'ensemble des classes préparatoires littéraires (cf. annexe 1), doit servir d'appel, en amont, à une semblable revalorisation dans l'enseignement secondaire, et l'Inspection Générale, en la personne de Pascal Charvet, travaille activement en ce sens.

Une nouvelle année universitaire s'est ouverte, qui a vu, selon les universités, le maintien ou la réduction du nombre d'étudiants inscrits dans les sections de langues anciennes. Ces effectifs conditionnent en grande partie l'avenir de nos études et de notre statut d'enseignants chercheurs. Si nous pouvons nous targuer d'avoir, jusqu'à présent, pu offrir un débouché professionnel aux étudiants que nous formons, la réduction drastique, ces dernières années, du nombre de postes mis aux concours de recrutement de l'Agrégation et du CAPES, et les bruits inquiétants qui circulent depuis le printemps dernier, constituent l'une des principales menaces

qui pèsent sur l'avenir de nos disciplines et de la recherche scientifique en langues anciennes. Dès la mise en place du nouveau gouvernement, en mai 2007, l'APLAES s'est associée à l'action d'autres associations de défense des langues anciennes et des enseignements littéraires, pour obtenir une audience auprès du nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Xavier DARCOS. Les huit associations concernées, de l'enseignement secondaire (CNARELA), des classes préparatoires (APFLA-prépa et APPLS), de l'enseignement supérieur (APLAES), ainsi que les associations des Professeurs de Lettres (APL), Guillaume Budé, Sauvegarde des enseignements littéraires, et Sauver les Lettres, ont été reçues pendant une heure au Ministère de l'Éducation Nationale, le 27 juin 2007, par deux Conseillers du Ministre, Monsieur Mark Sherringham, chargé des affaires pédagogiques, et Monsieur Rolland Jouve, en charge des affaires sociales. On trouvera en annexe 2 le compte rendu de cette audience et de l'amorce de dialogue qu'elle a permis d'instaurer entre le Ministère et les Associations de Lettres. L'enseignement des langues anciennes y a été envisagé aux différents niveaux du cursus scolaire et universitaire, et un aspect capital de la formation a été nettement réaffirmé : celui de la polyvalence du professeur de Lettres Classiques dans l'enseignement secondaire, de sa triple compétence qui le rend apte à enseigner le français tout autant que le latin et le grec, et ne le cantonne donc pas dans le seul enseignement des langues anciennes. Un point sensible et très préoccupant reste, en dépit des besoins constatés, la diminution alarmante du nombre des postes ouverts aux concours de recrutement du CAPES et surtout de l'Agrégation qui, dans nos disciplines, constitue la clé de voûte du système universitaire, et ouvre la voie aux carrières de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Si le processus de réduction n'est pas enrayé, ou, éventualité encore plus alarmante, s'il s'aggrave, il n'y aura bientôt même plus assez de postes pour les seuls candidats issus des deux Écoles Normales Supérieures de Lettres, ce qui ne peut qu'avoir un effet nettement dissuasif sur les futurs candidats, et risque de conduire à court terme à un tarissement de fait des effectifs, et par voie de conséquence, du recrutement des enseignants et des chercheurs en langues anciennes. C'est pourquoi, au début du mois de juillet, nous avons pris l'initiative d'écrire personnellement, au titre de l'APLAES, à Monsieur Xavier DARCOS, en sa qualité de Ministre de l'Éducation Nationale, mais aussi d'ancien collègue qui a enseigné dans nos disciplines en classe préparatoire. Il nous a fait l'honneur de répondre à notre lettre (on trouvera copie de cette réponse en annexe 3), en nous assurant "qu'il fera tout son possible pour encourager l'enseignement des lettres classiques", "dans le respect des contraintes budgétaires globales et en tenant compte de la situation de l'emploi dans nos spécialités". À l'heure où nous rédigeons ce bulletin, aucune information de source officielle n'a encore été donnée sur le nombre de postes ouverts aux concours pour 2008.

Notre souci majeur est avant tout celui de la transmission et de la diffusion de notre savoir, de l'approfondissement et de l'évolution de nos connaissances, qui passent par le maintien de nos disciplines, de nos filières de formation, et de nos postes dans l'Enseignement Supérieur. Dans la plupart des universités, à l'occasion du renouvellement des habilitations quadriennales, la spécificité "*Lettres Classiques*" tend de plus en plus, en Licence, à se diluer sous le label, plus large, de "Licence de *Lettres*", ce qui peut faire craindre une perte d'identité et de moyens, en dotations horaires comme en personnels. Cette inclusion dans des ensembles plus larges, et la perte de lisibilité qu'elle entraîne, est encore plus sensible au niveau des Masters, comme le montre bien l'enquête menée par l'APLAES auprès des secrétaires de sections, et dont Mary-Nelly Fouligny présente, en annexe 4, une excellente synthèse. Pour enrayer cet effacement de leur discipline, les collègues sont de plus en plus amenés à faire preuve de créativité et d'ouverture, et à proposer, dans leurs universités respectives, des enseignements innovants et transversaux, davantage orientés sur la culture antique que sur les langues grecque et latine, et s'adressant à des auditoires plus larges et plus diversifiés. Tous doivent se battre, et consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour maintenir leurs enseignements et pour

sauvegarder les postes dégagés par les départs à la retraite (voire, exceptionnellement, pour obtenir une création), mais les résultats obtenus ne sont pas toujours à la hauteur de l'énergie déployée, et certaines sections sont confrontées à de graves menaces.

La sauvegarde de ces enseignements et de ces postes est indispensable pour pouvoir maintenir en langues anciennes une recherche de haut niveau, active et dynamique, dans laquelle les doctorants que nous formons, et qui sont souvent de très grande qualité, puissent continuer à trouver leur place et envisager un avenir scientifique, même si l'alourdissement constant des tâches pédagogiques et des nécessités administratives, et l'allongement progressif de l'année universitaire, tendent de plus en plus à réduire la part réservée à la recherche scientifique, et la rendent plus difficile et plus exigeante. Nous nous apprêtons à solliciter une audience auprès de Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ou de l'un de ses Conseillers, afin de pouvoir débattre de diverses questions qui engagent l'avenir de notre domaine scientifique et de notre profession, entre autres : de la place réservée à la recherche et de l'évolution du statut des enseignants chercheurs et de leur recrutement, dans le cadre de la loi « Libertés et Responsabilités des Universités » qui a été promulguée le 10 août dernier ; de l'avenir de nos disciplines et de la place réservée aux sections de Lettres Classiques au sein des diverses universités ; de la restructuration de la recherche, et des regroupements qui se mettent progressivement en place dans le cadre des pôles régionaux de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), dont la création récente de "L'Université de Lyon", par exemple, et d'une école doctorale unique, donne déjà un aperçu, et qui vont venir profondément modifier le paysage universitaire et scientifique dans les années à venir.

À tous je souhaite une année universitaire 2007-2008 riche et fructueuse, qui maintienne intacts le profond intérêt que nous portons aux langues et aux cultures de l'antiquité grecque et latine, et le désir que nous avons de le transmettre, dans les meilleures conditions, à nos étudiants et à nos jeunes collègues.

Frédérique BIVILLE,
Présidente de l'APLAES

ANNEXE 1**Arrêté du 3 mai 2007 relatif aux objectifs de formation
de la première année des classes préparatoires de lettres**

NOR : MENS0753558A

(.....)

**LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION DANS LES CLASSES DE
LETTRES PREMIÈRE ANNÉE**

Situées entre la classe terminale des lycées et l'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), les autres grandes écoles ou les universités, les classes de lettres première et seconde année constituent un parcours de haut niveau et s'inscrivent dans le cadre de l'architecture européenne des études au sein des études conduisant à la licence.

En conformité avec le principe d'interdisciplinarité qui caractérise la formation en classe de lettres première année, les enseignements dans chaque discipline dispensent une formation générale qui ne préjuge pas des parcours ultérieurs des étudiants.

La formation dispensée s'enracine dans des connaissances, appelant nécessairement la définition de contenus. Dans la mesure où le programme est fortement corrélé à celui des épreuves des concours d'entrée dans les grandes écoles, les objectifs de formation dans chaque discipline s'ordonnent autour d'exemples de problématiques ou de notions. Si elles définissent un certain nombre d'obligations, les propositions développées dans les annexes II à VII permettent à chaque professeur, qui demeure responsable de son cours, d'exercer pleinement ses responsabilités pédagogiques.

LES OBJECTIFS DE FORMATION EN LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITÉ

L'enseignement des langues et culture de l'Antiquité en classe préparatoire de lettres première année a pour objectif de donner accès à un ensemble de références à travers la lecture de textes anciens et de légitimer le rôle mémoriel, culturel, fédérateur des langues anciennes pour les pratiquer, les décrire et les inscrire dans le présent de notre culture.

L'enjeu est de faire en sorte que les étudiants s'approprient une culture qui ne doit pas être réservée à des spécialistes.

Cela suppose :

- de répondre au souci d'une culture large et exigeante, à la fois contemporaine et consciente de ses racines ;
- de conduire les étudiants à acquérir un ensemble de savoirs, de méthodes et de compétences, indispensable à la poursuite des études envisagées.

Dans son principe, l'enseignement visera à favoriser la connaissance et l'analyse des concepts fondamentaux propres à la littérature et à la culture de l'Antiquité.

Cela implique d'opérer, à travers une connaissance minimale de mécanismes linguistiques différents, un retour sur sa propre langue afin de mieux la maîtriser, notamment par :

- la pratique de la traduction, en lui restituant sa dimension interculturelle. Traduire sera une expérience de découverte, une activité formatrice et un exercice critique qui ouvrira sur l'interprétation des textes et de l'écriture ;
- la comparaison de traductions différentes d'un même texte qui permettra de faire apparaître ce qui dans un texte original demande une interprétation et ouvre le débat ;
- la pratique du commentaire. Elle suppose la prise en compte de démarches nouvelles dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (littéraire, historique, anthropologique, philologique, philosophique...).

Cet enseignement, qui ressortit naturellement au champ des lettres, suppose la prise en compte d'une approche fortement interdisciplinaire, ouvrant par ailleurs à la démarche de recherche. Cet espace de convergences disciplinaires doit donc mettre en synergie l'histoire, la philosophie et la langue avec la littérature.

À cet enseignement peuvent s'ajouter, selon le souhait des étudiants, des enseignements de spécialité en latin et en grec (niveau confirmé ou débutant).

Exemples de problématique et notions formatrices possibles

Dans le cadre de la définition des programmes de langues et culture de l'Antiquité en hypokhâgne non déterminante, il importe que la problématique mise au programme permette d'aborder la façon dont la culture antique a contribué à la construction de la culture moderne.

Première problématique mise au programme pour 2007-2009 : « Eros, philia, amor, amicitia » : amour et amitié dans la société, le mythe, la littérature et la philosophie antiques.

Les notions juridiques, institutionnelles, politiques, religieuses, littéraires, particulièrement celles qui ressortissent au champ de la poétique et de la rhétorique, seront principalement analysées lors de l'étude des textes, donnés à titre indicatif et liés aux problématiques mises au programme. Il apparaît souhaitable de rattacher, quand cela est possible, l'étude des notions à la présentation de genres littéraires correspondants et d'opérer les rapprochements qui s'imposent entre le domaine grec et le domaine latin. Enfin, des rapprochements avec la littérature française sont également recommandés.

Il convient aussi, pour enrichir les parcours à travers les textes, d'amener les étudiants à se familiariser avec les représentations figurées des grands mythes et des personnages, liées à la problématique retenue, qu'elles relèvent de l'art ou de l'artisanat.

(...)

ANNEXE 2

**Compte rendu de l'audience accordée le 27 juin 2007
par le Ministère de l'Éducation Nationale,
à la suite de la demande du 28 mai 2007**

Étaient présentes ou représentées les associations suivantes :

APFLA-prépa (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes de Classes Préparatoires) : Emmanuèle BLANC représentée par l'APL
APL (Association des Professeurs de Lettres) : Romain VIGNEST
APLAES (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur) : Michèle FRUYT
APPLS (Association des Professeurs de Première et Lettres Supérieures) : Annie RIZK
Association Guillaume Budé : Jacques JOUANNA
CNARELA (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes) : Marie-Hélène MENAUT
SEL (Sauvegarde des Enseignements Littéraires) : Sabine JARRETY
Sauver les lettres : Agnès JOSTE

Elles ont été reçues par M. Mark SHERRINGHAM, Conseiller du Ministre chargé des affaires pédagogiques, assisté de M. Rolland JOUVE, Conseiller du ministre chargé des affaires sociales. L'entretien a duré une heure.

En préliminaire, M.-H. Menaut (CNARELA), s'exprimant au nom de toutes les associations présentes, souligne leur communauté de vues et énumère ces points de convergence :

- 1 - Nos associations promeuvent le français, langue et littérature ; ces deux aspects doivent être intimement liés à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire.
- 2 - Elles rappellent leur attachement à la définition du professeur de Lettres Classiques, professeur de **français**, de latin et de grec ; il ne saurait en aucun cas être cantonné au seul enseignement du latin et du grec, comme la tendance en a été dessinée à la rentrée 2006.
- 3 - Elles soulignent que la rénovation profonde de l'enseignement des langues anciennes en fait des matières non pas « élitistes », mais au contraire volontairement accessibles au plus grand nombre.

Tour de table : présentation des associations.

L'APL, souligne son objectif : la promotion de l'humanisme du primaire à l'université.

L'APLAES met en valeur le lien entre secondaire et supérieur en ce qui concerne les concours de recrutement, CAPES et Agrégation de lettres classiques et de grammaire.

L'APPLS ne néglige pas la promotion des langues anciennes au sein des classes préparatoires littéraires.

La CNARELA réunit 5 000 professeurs de Lettres Classiques du collège à l'Université ; 547 000 élèves étudient le latin et/ou le grec, ce qui en fait la seconde langue étudiée après l'anglais. La modernité et l'activité de la pédagogie des langues anciennes est mise en avant ; M.-H. Menaut signale à ce sujet le site Musagora hébergé par le Ministère, ainsi que le programme européen CIRCE.

La SEL, association fondée par J. de Romilly, promeut les enseignements littéraires.

Sauver les lettres défend un enseignement du français et des lettres offert à tous les élèves dans une perspective émancipatrice.

Discussion : nous suivons l'ordre annoncé dans la lettre de demande d'audience.

1) École primaire : horaires et contenus du français. A. Joste (SLL) et S. Jarrety (SEL) présentent d'abord les problèmes de l'école primaire. Elles mettent en avant le déficit en heures d'enseignement de français (– 800 au total sur trente ans) à l'école primaire et au collège, ce qui équivaut à une perte de deux années scolaires. Le lycéen de seconde actuel entre au lycée en ayant reçu un nombre d'heures de français égal à la fin de 5^{ème} il y a trente ans. Elles réclament donc que les horaires nationaux antérieurs soient rétablis à l'école primaire et au collège et que les contenus soient plus exigeants.

M. Sherringham fait remarquer que le Socle commun à la rentrée va dans le sens de l'amélioration.

SLL rétorque que le dernier BO (N° 5 du 12 avril 2007) continue au contraire à faire baisser les contenus : le conditionnel et le subjonctif viennent d'être exclus des programmes de l'école primaire.

M. Sherringham répond que ce bulletin officiel a en effet « été fait trop vite », et que tout le monde en convient.

R. Vignest (APL) demande que la littérature ne soit plus exclue de l'École primaire et *a fortiori* du collège (où elle l'est de fait sinon de droit), car elle concourt à l'apprentissage du français et donne du contenu à la réflexion. Les articles de journaux ne doivent pas servir de support. La lecture des textes du patrimoine doit constituer la culture humaniste mentionnée dans le socle commun. Il souligne que le retard pris dans les apprentissages grammaticaux et dans l'approche des textes littéraires accroît les difficultés des élèves et les empêche de se familiariser avec la langue. Sabine Jarrety (SEL) insiste en montrant l'importance du recours à la grammaire de phrase et la nocivité, à ce niveau, de la grammaire de texte ; elle met en avant la préférence de la SEL pour l'étude de la littérature, au détriment de la lecture d'images, de BD, de littérature dite de jeunesse. A. Joste (SLL) insiste sur la pauvreté de beaucoup d'« itinéraires de découverte », en faisant remarquer que ces horaires pourraient être consacrés à des apprentissages conséquents de la langue.

Sabine Jarrety (SEL) s'inquiète du travail des commissions qui se sont penchées sur la réforme des programmes en grammaire, et sur leur cohérence. M. Sherringham répond que seule la commission Brunel travaille actuellement ; les autres commissions ont rendu leurs conclusions qui ont été prises en considération.

2) Le collège : place du latin à déterminer dans le socle commun en 5^{ème} à côté de la LV 2, découverte professionnelle en 3^{ème}.

La CNARELA affirme que le latin et le grec ne sont pas l'apanage d'une élite sociale et que les langues anciennes sont particulièrement propices à l'apprentissage du vocabulaire par la pratique de l'étymologie et à la maîtrise de la langue par la démarche de la traduction.

Elle déplore que les options de latin et de grec soient en concurrence avec des options non disciplinaires comme la découverte professionnelle en 3^{ème}, ou encore avec les classes bilangues ou les classes européennes. Elle souligne également l'étroitesse des DHG, qui contraignent les chefs d'établissement à limiter l'accès aux options en limitant les effectifs.

M. Sherringham annonce que la « découverte professionnelle » ne sera pas obligatoire en 3^{ème} ; la Commission Brunel rendra ses conclusions sur les programmes de collège à la fin de l'année 2007. Le Ministère est particulièrement attentif aux ZEP.

La CNARELA le confirme : dans l'Académie de Créteil, le Recteur s'est dit favorable au « latin-grec » thérapeutique. Encore faut-il que les moyens en soient donnés.

Romain Vignest insiste sur la connexité des langues anciennes et du français et sur la nécessité de la manifester à nouveau en chevillant les programmes et les cours de latin, de grec et de français ; il souligne aussi l'apport des langues anciennes pour les langues vivantes, l'histoire, la philosophie, les enseignements artistiques. Tout collège doit donc offrir ces disciplines. Il insiste également sur la formation humaniste qui manque au français : le côté techniciste des programmes ignore le sens des textes, et les élèves n'apprécient plus le français. La matière ainsi enseignée les rebute, et la faiblesse de l'enseignement grammatical les démunit. L'étude des langues anciennes est au contraire une assise culturelle solide, et un palliatif des lacunes linguistiques des élèves.

M. Sherringham annonce la nécessité d'une carte des formations en langues anciennes, compte tenu des économies à accomplir.

Les associations soulignent que les élèves ruraux ne pourront se déplacer de 30 km pour étudier telle ou telle option et que de telles économies vont à l'encontre de tout esprit démocratique.

3) Le lycée

a) Les programmes

M. Sherringham aborde la réforme des programmes en LA et demande si nous en sommes satisfaits.

La CNARELA répond que la consultation a été très suivie par les professeurs de LA qui ont donné leur avis et formulé des suggestions. Le coefficient 3 de ces options au baccalauréat est positif.

b) L'organisation

Romain Vignest signale la concurrence entre les enseignements dits « de détermination » en classe de Seconde, année de la plus grande déperdition des effectifs de langues anciennes : il faudrait à tout le moins que la pertinence de ces enseignements et de ce système soit évaluée.

c) La série L

Les associations déplorent son naufrage, alors que depuis 2003 elles réclamaient la revalorisation de cette filière. R. Vignest (APL) insiste sur l'importance de donner dès le collège une culture littéraire si l'on souhaite avoir de bons lycéens, en particulier en série L. Les associations insistent toutes sur le lien de cause à effet entre la pauvreté de l'enseignement du français au collège et la désaffection de la série L. M. Sherringham se dit ouvert à toutes propositions pour réhabiliter cette série aujourd'hui dévastée.

Les associations expriment une grande défiance vis-à-vis des dominantes prévues dans le Rapport 2006 de l'Inspection générale sur la série L et soulignent que la série L, comme le baccalauréat, doit rester généraliste. Elles demandent que la série L soit alignée sur la réforme de l'HK non déterminante et que soit inclus dans le tronc commun un cours de Langue et Culture de l'Antiquité.

M. Sherringham annonce que les réflexions sur la filière L ne peuvent s'entendre sans une réflexion sur les autres séries, pour lesquelles il va falloir songer à une refonte : la série S, devenue généraliste, ne fournit plus de bons scientifiques ; la série ES vient en seconde position ; la série L est résiduelle.

Les associations demandent, devant l'esprit d'ouverture annoncé du gouvernement, à être partie prenante dans l'élaboration de ces réformes.

4) Les Classes préparatoires

Annie Rizk, soutenue par l'AFPLA-prépa, évoque la réforme de l'HK non déterminante, en soulignant l'esprit de diversification des débouchés des Classes préparatoires littéraires. Elle insiste sur la nécessaire constitution d'une Banque d'Épreuves Communes au français à la suite de la philosophie, de la langue vivante. R. Vignest et J. Jouanna, demandent que le dispositif

soit cependant simplifié et que les étudiants aient à choisir, dès la rentrée, entre la seconde langue ancienne, une seconde langue vivante et une discipline artistique.

5) L'Université et les concours

Les associations déclarent être opposées à la bivalence, la percevant comme un appauvrissement des compétences des professeurs au nom de l'économie. Michèle Fruyt dénonce la diminution des postes en 2005, reconduite en 2006 au CAPES de Lettres classiques, à l'Agrégation de Lettres classiques et de Grammaire, dans des proportions supérieures aux diminutions de postes dans les autres disciplines : 40% en moins pour le CAPES de lettres classiques, 37,5% pour l'Agrégation de Grammaire, 33% pour l'Agrégation de Lettres classiques contre 24% pour l'Agrégation de Lettres modernes et le CAPES de Lettres modernes. Cette diminution est d'autant plus paradoxale que, sur le terrain, certaines académies manquent de professeurs de Lettres classiques : les détachements dans l'enseignement supérieur (afin d'occuper un poste d'allocataire ou d'ATER), ou les postes de TZR dans l'enseignement secondaire (afin d'être détachable dans le supérieur) sont refusés aux jeunes agrégés par les recteurs, qui invoquent la pénurie d'enseignants de Lettres classiques (récemment dans les académies de Versailles et de Lille, par exemple).

Il y a un besoin important de professeurs de Lettres classiques ; or, nous voyons remplacer les professeurs de Lettres classiques par des professeurs de Lettres modernes, qui n'ont pas étudié le grec, et qui ne sont pas tous formés à l'enseignement du latin, loin de là. Une gestion perverse des moyens semble s'instaurer dans certaines académies, limitant les professeurs de Lettres classiques à l'enseignement du latin et/ou du grec et les répartissant sur deux ou trois établissements sans leur confier un enseignement de français. La suppression des postes est ainsi moins visible. Les associations s'élèvent contre cette pratique gestionnaire contraire à la spécificité des Lettres classiques d'enseigner trois matières complémentaires, contraire à une bonne implantation des langues anciennes dans les établissements, et à l'enseignement du grec. Au lieu de rester une richesse, la *trivalence* des Lettres Classiques est utilisée par le ministère pour un dépeçage comptable de la qualification. Quant aux effectifs d'élèves de langues anciennes – M. Sherringham a indiqué qu'on ne peut maintenir de « petits effectifs » –, ils se trouvent diminués artificiellement par de telles mesures, et toute enquête sérieuse s'en trouve faussée.

Jacques Jouanna insiste vigoureusement contre la « gestion comptable » des classes de langues anciennes, puis pose la question des postes de professeurs de latin et de grec dits « en surnombre » à l'université.

M. Sherringham note la question et la transmettra au Ministre des Universités.

L'entretien s'achève sur l'invitation de M. Sherringham à lui faire parvenir nos remarques sur des points précis par mail. Le dialogue semble ouvert.

En quittant les lieux, nous rencontrons Xavier Darcos sur le palier qui nous salue d'un « Allez, les Lettres classiques ! »... Nous prenons bonne note.

Marie-Hélène MENAUT

ANNEXE 3



ANNEXE 4

Enquête APLAES. Synthèse rapide.

Les universités d'Amiens, d'Angers, de Besançon, Brest, Clermont-Ferrand, Grenoble, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon II, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy 2, d'Orléans, de Paris X, Paris XII, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours et Valenciennes ont répondu à l'enquête qui leur avait été adressée en janvier ; nous remercions leurs secrétaires de section pour le temps qu'ils ont pris la peine d'accorder à cette tâche fastidieuse ; nous adressons aussi un grand merci à tous ceux qui, dans l'ombre, les ont parfois aidés et à tous ceux qui ont fait suivre le document aux personnes plus à même d'y répondre.

Comme promis, les résultats sont volontairement présentés sous forme anonyme. Tous les chiffres ont été mis en tableaux, les contenus des réponses ont été recensés et classés ; notre Présidente et notre association disposent d'une base de données et d'un panorama de la situation actuelle dans les universités françaises. De la trentaine de pages du document complet, nous ne présentons ici qu'une synthèse rapide, réduite à l'essentiel.

La filière « lettres classiques »

Le questionnaire portait d'abord sur la filière « lettres classiques ». Des différentes dénominations d'UFR, il ressort qu'elle relève de plus en plus rarement des seules « lettres » : ces dernières sont maintenant très souvent regroupées avec d'autres domaines, dont la palette est large et variée : arts, communication, langues, langages, linguistique, musique, philosophie, sciences humaines ou sciences de l'homme, sciences du langage, sciences sociales ou sciences de la société. À peu près toutes les combinaisons possibles sont représentées. Retenons, à côté du simple « lettres », les vastes « lettres, arts, philosophie, linguistique » ou « lettres et sciences sociales ». Le mot « lettres » continue à généralement apparaître, sauf dans deux cas : « langues et cultures antiques » et « sciences du langage, de l'homme et de la société ». On assiste donc à une dilution des « lettres » et par conséquent des « lettres classiques » dans des ensembles toujours plus vastes.

Sur les vingt-huit universités concernées, trois n'ont pas ou plus de filière « lettres classiques ». Malgré les méritoires combats menés par les enseignants, il semble qu'elle soit actuellement sérieusement menacée dans un (voire deux) établissements. Autre point d'inquiétude : certains niveaux peuvent être temporairement suspendus. Lorsque la filière existe – c'est encore heureusement le cas dans la grande majorité des établissements –, les effectifs, par année, sont rarement inférieurs à cinq et dépassent aussi rarement la dizaine, sauf dans les grosses universités, qui comptent entre vingt et quarante étudiants. Les étudiants de CPGE, inscrits en même temps à l'université, sauvent souvent la mise, mais il n'a pas été possible de distinguer nettement les deux catégories d'étudiants. Même si un certain nombre d'universités affichent une grande stabilité dans les effectifs de L 1, L 2 et L 3, le plus souvent, les nombres restent variables et vraiment très aléatoires d'une année sur l'autre, sans qu'on puisse établir de loi arithmétique permettant ensuite de partir à la recherche des causes de telles variations.

Les horaires de latin et de grec varient énormément en fonction des établissements et les comparaisons restent extrêmement délicates voire hasardeuses. L'horaire le plus généreux est de six heures trente par semaine, mais il est représenté une seule fois et fera certainement rêver l'université réduite à enseigner le latin en cinquante et une heures par année. La moyenne semble être de quatre heures hebdomadaires. Le grec bénéficie généralement – ce n'est toutefois pas toujours le cas – de moins d'heures que le latin, pour lequel l'enseignement en lettres modernes entraîne l'ouverture de groupes supplémentaires et l'ajout d'heures. Le plus généralement, deux niveaux sont offerts : débutants et confirmés, ce qui permet de s'adapter

plus facilement à la situation actuelle des lycéens arrivant à l'université et de ne perdre aucun étudiant potentiel.

Les enseignements assurés par les antiquisants aux autres filières

Il s'agissait ensuite de recenser les enseignements assurés par les antiquisants aux autres filières, dont l'enjeu est de plus en plus important pour compenser la réduction des effectifs d'étudiants spécialistes. Trois points importants ressortent.

Premièrement, l'idéal est de pouvoir ouvrir tous les enseignements de lettres classiques à un public autre, ce qui permet de renforcer les effectifs des groupes de grec et de latin, par conséquent moins menacés par la mise en place de seuils et par les réductions horaires généralement liées à l'instauration d'options libres. Cette stratégie peut être mise en place aussi bien pour le grec que pour le latin, mais il est évident que ce dernier reste privilégié lorsqu'il réussit à rendre le latin de lettres classiques obligatoire – ou à le maintenir comme tel – pour les lettres modernes et à compter dans ses effectifs l'ensemble des étudiants de lettres. Ce point fait donc partie des priorités à défendre lorsqu'elles viennent à être menacées.

Deuxièmement, le succès le plus franc est remporté par des options transversales, s'adressant par définition à tous les publics dans un domaine défini de manière plus ou moins large selon les spécialités regroupées par l'université. Elles portent sur des thèmes très généraux – nous y reviendrons dans la suite – : le public peut alors atteindre voire dépasser deux cents étudiants.

Troisièmement, l'enseignement du latin en lettres modernes se fait sous différentes formes : langue et / ou civilisation et / ou histoire littéraire ; il peut se réduire à un seul de ces trois aspects. Il reste obligatoire presque – mais seulement presque – partout dans des proportions qui peuvent toutefois aller, à l'année, du simple au quadruple : vingt-et-une heures année pour certains contre quatre-vingt-seize pour d'autres. Généralement, il est présent au cours des trois années de licence, mais son caractère obligatoire n'est pas forcément constant. Se dessine alors un parcours obligatoire ou facultatif – le choix peut être laissé à l'étudiant, à condition qu'il en soit bien informé dès le début de son cursus – de préparation pour la version latine de concours. Pour les autres enseignements, il est rare que l'apprentissage du grec soit obligatoire hors du parcours lettres classiques ; il l'est toutefois dans de nouveaux parcours sur lesquels nous reviendrons après ; dans les autres cas, il est proposé à titre facultatif. Pour le reste, les schémas sont vraiment très variables en fonction des universités. Il s'agit le plus souvent d'enseignements spécifiques même si, dans de très rares cas, c'est l'enseignement de lettres classiques qui est obligatoirement suivi par les non-spécialistes. L'apprentissage du latin peut être imposé aux étudiants d'espagnol (deux exemples) ou d'italien (un exemple), d'histoire (deux exemples), d'arts plastiques (un exemple), de philosophie. De manière encore plus rare, certains réussissent à s'insérer dans le tronc commun des licences de lettres (un exemple). Saluons ici la belle réussite d'une université qui a intégré une option obligatoire de langues anciennes dans les cursus d'arts du spectacle et arts plastiques. Ces enseignements sont assurés par des membres du département de langues et littératures anciennes et portent sur des thèmes très variés : imitation et création, mythe et peinture, art quotidien et art sacré à Pompéi, mythe et représentation dramatique (Médée), la métamorphose, littérature et arts : interactions, les expressions théâtrales dans la Rome antique, rhétorique et arts plastiques (peintres et sculpteurs comme références dans les discours). Une autre université a réussi à insérer dans la maquette de sciences du langage deux cours obligatoires de diachronie assurés par des spécialistes de linguistique ancienne. Le premier cours s'intitule : « de l'indo-européen au latin et au grec » et le second : « du latin aux langues romanes ». Dans tous ces cas, les retombées en termes d'effectifs et de groupes à encadrer sont évidemment très intéressantes, mais il faut bien reconnaître que, alors que l'enseignement de latin en lettres modernes est courant et général, on a ici le phénomène inverse. Le caractère obligatoire des enseignements tend à s'estomper au fil des années : ce qui était obligatoire en première année devient souvent facultatif en deuxième et

en troisième années. C'est encore plus vrai au niveau du master, où il est très rare qu'un séminaire de latin (quatre universités) ou de grec (deux universités) soit obligatoire pour les autres filières. Les effectifs sont par conséquent toujours sujets à variation en fonction des choix des étudiants.

Les enseignements innovants

La question suivante portait sur les enseignements innovants. Deux grandes catégories se dégagent : les nouveaux parcours ou diplômes et les enseignements transdisciplinaires.

Les nouveaux parcours ou diplômes

Le but des nouveaux parcours peut être de compenser la suppression pure et simple de la filière « lettres classiques » en inventant un parcours nouveau où figurent encore, au moins à titre d'options, les enseignements de latin et de grec : c'est le cas du parcours « culture classique ». Il s'agit d'un parcours vraiment transdisciplinaire dans lequel interviennent de manière obligatoire et systématique à la fois des enseignants de lettres modernes (littérature française et comparée, langue française) et d'histoire. Le grec et le latin deviennent facultatifs au même titre que l'histoire de l'art. L'avantage est que la possibilité d'étudier – et d'enseigner – le grec et le latin à raison de trois heures hebdomadaires demeure, l'inconvénient étant que cette possibilité est entièrement soumise au choix des étudiants.

Dans d'autres cas, il s'agit de renforcer les effectifs de langues anciennes, en allant recruter les étudiants dans d'autres filières. On trouve un exemple de parcours bivalent : histoire ancienne / lettres classiques. D'un point de vue purement pragmatique, on attire alors des étudiants d'histoire qui suivent les cours destinés aux étudiants de lettres classiques, les retombées se faisant sentir au niveau de M 1 aussi. Du point de vue des étudiants, cette licence, aux dires des intéressés eux-mêmes, leur permet de suivre « les enseignements fondamentaux des deux cursus et leur offre la possibilité de faire un choix s'ils se destinent à la préparation aux concours : CAPES / Agrégation d'Histoire ou de Lettres Classiques. Elle leur apporte une connaissance approfondie des langues anciennes très importante pour l'exercice du commentaire de texte historique, mais aussi dans la perspective d'une recherche en master (traduction, étude et lecture de textes grecs et latins, langue et vocabulaire, littérature, mythologie et imaginaire, faits de civilisation...) ». Un parcours tridisciplinaire prend en compte le régionalisme. Il se compose de lettres classiques / lettres modernes / occitan : sept heures de littérature française et comparée auxquelles s'ajoutent quatre heures de latin et quatre heures de grec ou d'occitan au choix. Ailleurs, une licence « Humanités » est en projet avec lettres classiques, mais aussi histoire, philosophie, français, langue vivante pour faire venir les étudiants d'hypokhâgne. Enfin, la création d'un L zéro de lettres classiques – la première année se fait en deux ans avec surtout des enseignements de langues anciennes pour commencer – permet d'accueillir et de mettre rapidement à niveau des étudiants débutant en latin et en grec. De manière générale, les étudiants ayant fait du latin et du grec en lycée se raréfient et les universités ont dû adapter leur enseignement en mettant en place, y compris pour les lettres classiques, des enseignements de débutants.

Les enseignements transdisciplinaires

Les enseignements transdisciplinaires rencontrent beaucoup de succès et permettent d'échapper au couperet des seuils. On observe deux cas de figure : des cours à thème très large sur les « fondements gréco-latins de la culture européenne », la « modernité de l'Antiquité » ou la « permanence de l'Antiquité », les « traditions bibliques et littératures occidentales », la « civilisation gréco-romaine », la « philosophie grecque », le « polythéisme », « l'éducation », le « théâtre antique », « théâtre et société », les « mythologies » ou les « mythes », la « mythologie biblique », la « mythologie gréco-romaine », « les langues indo-européennes »,

les « images de l'Antiquité dans la BD historique », un atelier de pratique culturelle sur le patrimoine local... Signalons une démarche originale, qui consiste à associer, à égalité, le grec et le latin dans des options libres appelées DUO : les deux départements de grec et de latin proposent des cours optionnels de deux heures, pour tous les publics, sur textes traduits. Une heure est assurée par un enseignant de grec, une autre par un enseignant de latin (le plus souvent), afin de proposer une approche cohérente du monde antique.

Mais les antiquisants peuvent aussi intervenir ponctuellement dans des problématiques plus larges que celles des langues anciennes avec parfois des perspectives comparatistes : par exemple, étude de la littérature ancienne au premier semestre et prolongements en littérature française au semestre 2 ; interventions de quelques heures sur un thème précis : « l'enfance » avec présentation des enfances mythiques grecques et latines.

Une autre piste à suivre est peut-être de favoriser la passerelle entre lettres modernes et lettres classiques pour essayer de capter des étudiants de lettres modernes, en veillant toutefois à ce que ce ne soit pas l'inverse qui se produise ! Certains établissements parviennent ainsi à augmenter leurs effectifs de lettres classiques dès le deuxième semestre de première année.

En dernière analyse, ce qui ressort de toutes ces innovations, c'est que l'enseignement du latin et du grec ne peut être obligatoire dans d'autres filières que si elles en font la demande. Les enseignants de langues anciennes sont donc, le plus souvent, soumis à l'entière bonne volonté d'autrui, d'où un autre problème important signalé par une université : un enseignant de langues anciennes peut être directement rattaché au département d'histoire, ce qui fait perdre beaucoup d'enseignements aux antiquisants.

Cet élargissement du public suivant les enseignements en rapport avec l'Antiquité apparaît comme une nécessité dans tous les établissements : de telles options ont été créées partout. L'objectif est atteint dès lors que les étudiants sont au rendez-vous, ce qui est le cas. L'enjeu est alors de fidéliser ce public et d'entretenir le lien créé à la faveur d'une option pour qu'il devienne constant au fil des années du cursus suivi ; on peut aussi espérer susciter quelques vocations pour la filière « lettres classiques ». Les enseignements transdisciplinaires sont donc une ouverture vers les autres et un atout supplémentaire, s'ajoutant, sans s'y substituer, aux enseignements fondamentaux de spécialité.

Master et concours

Pour ce qui est du master, sur quatorze réponses, les lettres classiques apparaissent huit fois comme parcours, cinq fois comme spécialité et une fois comme mention, avec l'intitulé « sciences de l'Antiquité ». Il y a deux exemples de cohabilitations, dont un avec des universités étrangères. Le master est le plus souvent rattaché à l'histoire ou aux lettres, voire aux deux dans la même université.

Les enseignements de concours sont un autre sujet brûlant, mais n'ont pas été traités dans cette enquête. Voilà peut-être une idée pour l'an prochain...

Mary-Nelly Fouligny

Présents : Mmes et MM. A. Billault ; F. Biville ; Ch. Bréchet ; M.-N. Fouligny ; E. Foulon ; M. Fruyt ; J.-Y. Guillaumin ; M.-F. Marein ; M.-P. Noël ; F. Poli ; J.-F. Tardien et P. Voisin.

Invitée : Mme S. Laigneau (Université de Bourgogne).

Excusés : MM. R. Alessi et R. Courtray.

La Présidente ouvre la séance vers 10 heures 15.

1) Le fonctionnement de l'association

- *Composition et réunions du bureau*

La Présidente rappelle tout ce que Bernard Jacquinod a fait pour l'association pendant des années ; cette reconnaissance prend la forme matérielle d'une carte qui lui est adressée par les membres du Bureau. C'est Éric Foulon, professeur de grec à l'université de Toulouse, qui lui succède.

Pierre Laumond, qui a longtemps et efficacement représenté les classes préparatoires, est remplacé par Jean-François Tardien, professeur de chaire supérieure au lycée Gay-Lussac de Limoges, où il enseigne le latin.

Patrick Voisin est désormais secrétaire-adjoint.

Tous ces changements au sein du bureau ont été signalés dans la déclaration faite à la préfecture de Paris.

Les prochaines réunions auront lieu le samedi 12 janvier et le samedi 29 mars 2008.

- *Diffusion des informations et fonction de webmestre*

Il apparaît comme une nécessité de créer de manière officielle la fonction de webmestre ; cette création devra être entérinée lors du vote intervenant au congrès de Dijon.

Le cumul des fonctions n'étant pas possible, il faudra, si Robert Alessi devient officiellement webmestre, trouver un nouveau trésorier. Fabrice Poli propose d'aider dès maintenant Robert Alessi.

Chaque membre doit recevoir, dans un bref délai, ses login et mot de passe. Il est indispensable que chacun aille ensuite se connecter sur le site (www.aplaes.org) pour remplir sa fiche individuelle : cet acte vaudra évidemment accord pour être publié sur le site et il n'est pas nécessaire de faire remplir à chacun un nouvel écrit dans lequel il exprimerait, de manière redondante, son accord. Il faut maintenant impérativement que le site soit opérationnel et que chacun contribue à sa construction.

- *Dépenses de l'APLAES et leur financement*

Il est impératif que les remboursements interviennent plus vite qu'actuellement, sous peine de voir le nombre de secrétaires participant au comité de janvier se réduire. Comme il n'est pas toujours évident d'équilibrer les dépenses et les recettes, il est décidé d'insister auprès des secrétaires de section pour que les cotisations de chaque université soient remises au trésorier lors de la réunion du 12 janvier. Le remboursement des transports pourra ainsi intervenir beaucoup plus rapidement, voire le jour même. En effet, les recettes représentées par la remise des cotisations permettront de faire les dépenses correspondant aux déplacements. Selon la préconisation des commissaires aux comptes désignés lors du congrès de Metz, on demandera aussi à tous de prendre des billets SNCF longtemps à l'avance pour bénéficier des tarifs les plus avantageux.

Si ce nouveau système se met en place, il y aura moins de retard de paiement pour les factures.

2) Les activités de l'APLAES depuis le Congrès de Metz

La Présidente, dès la fin du congrès de Metz-Bliesbruck, a adressé ses remerciements aux organisateurs, notamment à Monique Bile, à Monsieur l'inspecteur général Pascal Charvet et à Jean-Paul Petit, le conservateur du site archéologique de Bliesbruck.

Elle donne des nouvelles concernant la parution des Actes des différents congrès : ceux de Lille sont parus, ceux de Grenoble viennent de paraître et ceux de Metz paraîtront avant la fin de l'année.

Une audience commune a été accordée par le Ministère de l'Éducation Nationale le 27 juin dernier à huit associations, dont l'APLAES faisait partie. C'est Michèle Fruyt qui l'a représentée et qui expose au bureau le contenu de cette rencontre. Le compte rendu officiel figure en annexe 2 du Mot de la Présidente, des pages 6 à 9.

La Présidente a écrit au Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Xavier Darcos, en juillet. La lettre de réponse figure en annexe 3 du Mot de la Présidente, à la page 10.

3) La rentrée dans les universités. Actions à prévoir

La Présidente donne les nouvelles venues de plusieurs universités : à Metz, le poste de professeur de grec est en danger à cause de la pratique des redéploiements ; à Poitiers, la maîtrise de conférences de grec est plus que menacée ; à Caen, la fermeture de la filière de lettres classiques est envisagée. Après les plus grandes craintes, la filière de Saint-Étienne a finalement pu être sauvée. Il faut se battre pour que les lettres classiques demeurent dans tous les établissements, au pire et au moins sous la forme d'un parcours parallèle à celui de lettres modernes, l'ensemble dépendant d'une spécialité « lettres ». Quand il y a suppression, l'argument avancé est celui de la faiblesse des effectifs.

Les détachements d'ATER n'ont pas posé de problèmes cette année.

La version grecque au concours de l'agrégation de Lettres Classiques 2007 comportait des coquilles. La Présidente, après avoir écrit à la Présidente du jury, a protesté auprès de l'Inspection Générale et du service des concours au Ministère. Il a été demandé à la Présidente du jury d'effectuer à l'avenir une relecture plus attentive des sujets, et le Ministère s'est engagé, de son côté, à ce qu'un contrôle renforcé soit effectué lors de leur composition et de leur reproduction.

Le nombre de postes mis aux concours n'est pas connu à ce jour et suscite d'ores et déjà de vives inquiétudes ; il est de nouveau souligné que le nombre retenu les années précédentes était nettement insuffisant.

Les risques de regroupement sur un seul établissement existent à tous les niveaux et sont dénoncés, car les conséquences pour les élèves ou étudiants et les services d'enseignement sont ou seront catastrophiques.

La Présidente prévoit de solliciter une audience auprès de Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. On pourra, pour plus de détails sur le contenu projeté, se reporter au Mot de la Présidente, à la page 3.

Concernant la réforme de l'hypokhâgne, Jean-François Tardien souligne qu'elle s'est faite à moyens constants, ce qui a créé des inégalités certaines entre les différents établissements. La possibilité d'ouvrir la culture antique à d'autres publics a fait naître de grands espoirs, mais les contraintes budgétaires pourraient en limiter le bénéfice pour les langues anciennes. Il indique

un autre point d'inquiétude : le regroupement des ENS (Ulm Paris et ENSLSH Lyon) ainsi que d'IEP et d'Écoles de commerce dans une banque d'épreuves écrites communes (Banque d'Épreuves Littéraires) pourrait être remis en cause du côté des IEP. En effet, le fait que plusieurs IEP de province aient affirmé vouloir mettre l'accent sur le recrutement à bac 0¹ peut entraîner à terme une diminution des effectifs. Patrick Voisin ajoute qu'il y a les plus grandes disparités dans la mise en route de l'enseignement de « langues et culture de l'Antiquité » (horaires, définition de la nouvelle épreuve, articulation de l'enseignement de langue à celui de culture...).

4) La préparation du bulletin

La préparation du bulletin a commencé ; les secrétaires de section ont été contactés. Les délais seront très serrés comme d'habitude.

5) La préparation du Congrès de Dijon

La Présidente va demander, comme l'année dernière, le patronage du Conseil de l'Europe pour le congrès de Dijon ainsi que la subvention ministérielle.

C'est Sylvie Laigneau qui, avec Fabrice Poli, représente la section de Dijon. Le XLI^{ème} Congrès de l'APLAES se déroulera à l'Université de Bourgogne les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2008. Une proposition de programme est présentée au bureau, qui l'accepte. La première journée sera pédagogique. Le thème scientifique développé le samedi 31 portera sur : « Regards rétrospectifs de l'Antiquité sur elle-même ». La journée se clora par une visite pédestre du cœur historique de Dijon et par le traditionnel banquet. Le dimanche sera consacré à la visite de Dijon (Musée des Beaux-Arts et tombeaux des Ducs de Bourgogne puis Musée archéologique par exemple).

6) Questions diverses

La Présidente a reçu une demande concernant le listing informatique de l'APLAES. Elle consulte le bureau pour savoir si le listing en question peut être transmis tel quel à qui en fait la demande. Après débat, la réponse est négative : l'association doit garder la totale maîtrise des informations qu'elle diffuse. En revanche, elle est prête, comme cela a toujours été le cas, à faire circuler, en son nom propre et après validation du responsable des publications, toute information qu'on lui transmettrait à cette fin.

la secrétaire du Bureau
Mary-Nelly Fouligny

¹ Il convient ici d'ajouter une information importante parvenue depuis la dernière réunion du bureau : certains des IEP de province ont affirmé qu'ils pourraient maintenir le recrutement sur la base du programme d'hypokhâgne.

CONGRÈS DE METZ-BLIESBRUCK

(1^{er}, 2 et 3 juin 2007)

I. RAPPORT MORAL DE FRÉDÉRIQUE BIVILLE, PRÉSIDENTE DE L'APLAES (1^{er} juin 2007)

Avant de procéder au rapport moral de la première année de ma Présidence à la tête de l'A.P.L.A.E.S., je souhaiterais avant tout rendre un hommage ému à notre regretté collègue Yves-Marie Duval, qui nous a quittés le 12 mars de cette année, à la suite d'une éprouvante maladie. Il avait été Président de l'A.P.L.A.E.S. de 1974 à 1976, et nous le tenions tous en très haute estime pour ses qualités tout autant humaines que scientifiques.

Les congrès représentent un temps fort dans la vie de notre association. C'est la seule occasion où il nous est donné de pouvoir tous nous réunir, entre hellénistes et latinistes – et nous sommes nombreux : Robert Alessi, notre trésorier, qui fait le plein des cotisations au moment du congrès, nous dira exactement combien nous sommes : 366 adhérents, même si la plupart d'entre nous, trop occupés, surtout en cette période de l'année, ne peuvent malheureusement pas, ou ne souhaitent pas, faire le déplacement pour venir nous rejoindre, et je me prends à rêver – pure utopie – d'un congrès qui nous verrait tous réunis, et qui manifesterait à nos propres yeux, et aux yeux des autres, la formidable masse que nous constituons, une masse active et agissante, en perpétuel renouvellement. Par leur seule présence, les jeunes collègues qui, chaque année, rejoignent nos rangs, sont là pour témoigner de la vitalité et de la pérennité de nos études, de l'intérêt qu'elles suscitent, et du pouvoir d'attraction qu'elles peuvent continuer à exercer, si l'opportunité leur en est laissée.

Nous sommes donc nombreux, et notre association a, par ailleurs, suffisamment acquis de maturité et de poids historique pour pouvoir se permettre de fêter des anniversaires. Le congrès de cette année est le quarantième congrès de notre association : vous savez que l'A.P.L.A.E.S. a vu le jour en octobre 1967, à Paris, sous l'impulsion de Francis Vian. Dans le dernier numéro du bulletin de liaison de l'A.P.L.A.E.S. (2007-1), qui vient de vous parvenir grâce à la diligence et au savoir-faire de notre secrétaire Mary-Nelly Fouligny, qui ne ménage pas sa peine, vous avez pu voir, à la page 18, la liste des congrès, qui a été mise à jour par Bernard Jacquinod.

C'est aussi le dixième anniversaire de nos relations avec le Conseil de l'Europe de Strasbourg. Ces relations ont été initiées en 1997, à Mulhouse, à l'occasion du trentième congrès de l'A.P.L.A.E.S., à l'initiative de Jean-Pierre Levet, alors Président de l'A.P.L.A.E.S., de Gérard Freyburger, organisateur du congrès, et de Madame Giulia Podestà Le Poittevin, représentante du Conseil de l'Europe, qui a encore mis à notre service, cette année, toute sa conviction et tout l'attachement qu'elle porte aux langues anciennes. Nous avons en effet obtenu cette année, pour ce congrès de Metz, le renouvellement du patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Monsieur Terry Davis, précisément pour célébrer le dixième anniversaire de nos relations avec cette institution, mais aussi parce que les objectifs de ce congrès rejoignaient exactement les priorités des activités du Conseil de l'Europe, dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la politique culturelle. Je cite, pour information, quelques-unes de ces thématiques, telles qu'elles apparaissent dans les rubriques qui peuvent être consultées sur le portail Internet du Conseil de l'Europe (<http://www.coe.int>) :

- Domaine *Éducation* : Enseignement supérieur, échanges culturels et scientifiques entre universités européennes ; enseignement des langues et des cultures fondatrices de l'Europe.
- Domaine *Politiques et actions culturelles* : Identité culturelle de l'Europe et valeurs partagées ; les fondements de la citoyenneté européenne ; la notion de frontières.

- *Domaine Patrimoine culturel* : l'Europe, un patrimoine commun, linguistique, culturel, archéologique ; réseaux transnationaux de coopération (universités, musées, sites archéologiques).

Ce sont bien là toutes les orientations de ce congrès international de Metz. Il est important pour l'A.P.L.A.E.S. d'avoir obtenu ce patronage (strictement moral) du Conseil de l'Europe. Il constitue une reconnaissance, dont nous pouvons et devons faire état, de la légitimité de nos disciplines et des activités de notre association. Il nous confirme quelques directions particulièrement "porteuses" dans lesquelles nous devons continuer à nous engager pour justifier le bien-fondé de nos enseignements et de nos recherches scientifiques.

Il faut dire que le congrès de cette année, en raison, non seulement de sa thématique et de sa localisation transfrontalières – "Culture antique et frontières en Gaule mosellane" –, mais aussi de la présence, sur le site de Bliesbruck-Reinheim, de l'exposition "De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim, vivre en Europe romaine", était de ce point de vue particulièrement bienvenu. En impliquant quatre états membres du Conseil de l'Europe, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, et l'Italie –, il donne à cette manifestation une portée européenne et culturelle ; en jouant sur la pluralité des disciplines, l'archéologie, l'histoire, la muséographie, l'épigraphie, et la linguistique, il montre bien quels peuvent être l'impact de nos disciplines et l'ouverture des langues anciennes sur de plus larges perspectives. Ouverture, formations transversales, diversification : ce sont précisément les orientations que nous conseillaient Messieurs Michel Marian et François Queyrel lors d'une audience qu'avait obtenue l'A.P.L.A.E.S. en octobre 2005, à la Direction de l'Enseignement Supérieur. Il faut donc remercier et surtout féliciter nos collègues messins, d'avoir su saisir cette opportunité de tenir à Metz le quarantième congrès de l'A.P.L.A.E.S. Il ne manquait plus que le colloque coïncidât avec l'ouverture de la ligne du T.G.V. Est (Paris-Metz en 1 h 25 au lieu de trois heures), comme l'avait souhaité Monique Bile, pour que l'ensemble fût parfait ! Mais c'était sans compter avec les élections législatives. L'A.P.L.A.E.S. pourra en tout cas se targuer d'avoir répondu, en avant-première, à l'appel touristique et culturel, largement répercuté dans tous les médias, lancé par la capitale de la Lorraine à l'occasion de la mise en service du T.G.V. Est.

Si les congrès constituent des temps particulièrement forts de notre association, ils exigent aussi un très gros déploiement d'énergie et d'investissement personnel de la part de ceux qui les organisent, et je voudrais particulièrement rendre hommage à tous nos collègues qui, avec conviction et une profonde détermination, se lancent chaque année dans cette aventure, avec tout le travail et tous les soucis (entre autres financiers) que cela représente. Ils ont à cœur de faire vivre les langues anciennes, d'affirmer leur présence au sein de leur université, et de donner une image positive et dynamique de leur section, et l'on aimerait, bien sûr, que les collègues puissent venir, très nombreux, aux congrès, rendre hommage à leurs initiatives et soutenir leur combat. Je saluerai donc tout particulièrement, et en dernier lieu : l'Université de Grenoble, qui a organisé le colloque de l'année dernière, et Benoît Gain, qui s'est battu cette année pour que les Actes paraissent, et dans d'excellentes conditions, aux Presses Universitaires de Rennes ; l'Université de Dijon, qui organisera le congrès de l'année prochaine (notez déjà la date dans vos *tabellae* : 30 mai - 1^{er} juin 2008) ; et je salue, bien sûr, nos collègues de Metz, qui nous accueillent aujourd'hui, et dont nous connaissons le profond attachement et la fidélité à l'égard de l'A.P.L.A.E.S. En trente ans, c'est la troisième fois que l'Université Paul Verlaine de Metz s'implique dans l'organisation d'un congrès de l'A.P.L.A.E.S. :

- en 1978, pour le 11^e Congrès, à Pont-à-Mousson, en collaboration avec l'Université de Nancy, sur le thème "Philologie et Histoire des religions", sous la Présidence de Jacques Bompaire,
- en 1989, pour le 22^e Congrès, à Metz, "Géographie et voyages dans le monde antique", sous la Présidence de Michel Woronoff,

- et maintenant, en 2007, pour le 40^e Congrès, à Metz et sur le site de Bliesbruck-Reinheim, "Culture antique et frontières en Gaule mosellane", en prise directe sur l'actualité culturelle de la région, préparé sous l'impulsion de Monique Bile et de l'Association "Kallirrhôé" qu'elle a créée. Cette association est très active : elle organise des rencontres, des voyages archéologiques, et elle publie régulièrement des bulletins d'actualité scientifique qui savent laisser à de jeunes chercheurs débutants l'opportunité de pouvoir s'exprimer. Parmi les conférenciers qui interviendront demain à Bliesbruck, nous aurons ainsi l'occasion d'écouter Tiphaine Weymiens, étudiante en Master 2 de Lettres Classiques à l'Université de Metz, qui nous parlera des inscriptions de l'amphithéâtre de Pompéi, ce qui est une excellente initiative. Cette organisation du 40^e Congrès de l'A.P.L.A.E.S. est d'autant plus méritoire que la section de langues anciennes de Metz se trouve actuellement, en raison de différents congés (sabbatique, parental, maladie), réduite à la moitié de ses effectifs, trois enseignants titulaires sur six, ce qui ne l'a pas empêchée de faire le plein de ses admissibilités au C.A.P.E.S. de Lettres Classiques, et d'avoir également des admissibles à l'Agrégation. Il me paraît opportun de présenter l'équipe des enseignants chercheurs de l'Université Paul Verlaine de Metz, qui nous accueille aujourd'hui :

Jean-Frédéric CHEVALIER, Professeur de latin

Denis ROQUES, Professeur de grec

Monique BILE, Maître de Conférences en linguistique grecque

Agnès BASTIT-KALINOWSKA, Maître de Conférences de latin et de grec

Laurence BECK-CHAUVARD, Maître de Conférences de latin

Jacques ELFASSI, Maître de Conférences de latin.

Si les congrès constituent un événement particulièrement significatif, qui fait confluier chaque année, dans une université qui nous ouvre ses portes, des collègues venus des différentes régions de France, ils n'en constituent cependant pas, bien sûr, toute la vie de l'Association. Il s'agit tout d'abord de faire fonctionner 'en interne', si je puis dire, notre association. Il y a pour cela un bureau, qui se réunit trois fois par an, et dont la plupart des membres sont très régulièrement présents, et toujours prêts à fournir des informations et à proposer leurs compétences. Tous n'ont pas pu venir aujourd'hui, et m'ont chargée de vous transmettre leurs excuses. Régis Courtray nous a proposé un projet de logo ("très très amphi") ; ce logo me paraît indispensable pour donner, à l'instar des autres associations, plus de visibilité à l'A.P.L.A.E.S. Dans ce bureau figurent deux représentants des classes préparatoires, dont la sympathique présence nous est très précieuse pour les informations qu'ils peuvent nous répercuter : Pierre Laumond, qui se retire cette année, et Patrick Voisin, actif dans différents projets européens, dont se fait régulièrement l'écho le Bulletin de l'A.P.L.A.E.S., en particulier le concours européen de version latine CICERO, pour lequel il a demandé le soutien de l'A.P.L.A.E.S., qui s'est engagée à sponsoriser le financement des prix. Ce bureau se renouvelle régulièrement. Cette année nous quitte, après quarante années de fidélité et de conviction mises au service de l'A.P.L.A.E.S., Bernard Jacquinod, notre précédent Président ; nous quitte aussi Pierre Laumond, qui cède en même temps sa place à la tête de l'A.P.P.L.S. (Association des Professeurs de Première et de Lettres Supérieures) à Françoise Carmignani, nouvelle Présidente, Professeur de Lettres Modernes en Classe Préparatoire au Lycée Michelet de Vanves. Vous aurez, cet après-midi, à élire leurs successeurs. Nous vous proposerons Éric Foulon, Professeur de grec à l'Université de Toulouse, qui a posé sa candidature en remplacement de Bernard Jacquinod, et Jean-François Tardien, Professeur de Classe Préparatoire à Limoges, que connaît bien Jean-Pierre Levet, et qui nous a été proposé par l'A.P.P.L.S. Mais vous savez que chacun peut, s'il le désire, faire acte de candidature. Nous aurons aussi à envisager la création, au sein du bureau, d'un nouveau poste, celui de webmestre, pour la gestion du site internet qui doit absolument devenir, et rapidement, un outil opératoire – c'est notre fenêtre sur l'extérieur – , mais dont la mise en place représente une tâche lourde et

délicate. Robert Alessi vous en parlera tout à l'heure. Au sein de ce bureau, deux collègues sont particulièrement sollicités et ne ménagent ni leur peine ni leur temps. Ils sont les chevilles ouvrières de notre association, ils permettent à l'A.P.L.A.E.S. d'exister et de fonctionner. Il s'agit, vous l'aurez compris, de Mary-Nelly Fouligny, notre secrétaire, et de notre trésorier, Robert Alessi, qui est aussi notre informaticien. Pour tous les deux, l'année a été chargée, il y a eu beaucoup à faire. En dehors de diverses questions courantes d'intendance, Mary-Nelly Fouligny a, deux fois par an, la charge du Bulletin : il lui faut collecter les données, les rédiger, mettre en forme le fascicule, le porter à l'imprimeur, et procéder ensuite à l'expédition. Ce bulletin papier coûte cher, mais je crois qu'il est indispensable : lui seul concrétise réellement l'existence et l'action de notre association ; nous le communiquons à l'occasion des entrevues, et il permet des échanges avec les autres associations, qui nous adressent également les leurs. Le dernier bulletin (2007-1) a nécessité un important travail : il présente, dans la tradition des années précédentes, le listing de tous les enseignants chercheurs de langues anciennes des universités françaises, classés par établissements. Dans la perspective du site Internet, un gros travail de nettoyage et de remise à jour a été effectué par M.-N. Fouligny et R. Alessi (un travail 'cauchemardesque', aux dires des intéressés). Il a fallu demander des autorisations de diffusion des adresses mail à tous les collègues, et près de la moitié des adresses enregistrées jusqu'ici se sont révélées fausses ou inopérantes. Ce listing constitue un précieux outil d'information et de communication qui n'a, semble-t-il, pas son équivalent par ailleurs. Il se peut, et c'est inévitable, qu'il comporte des erreurs ou des omissions. Nous vous demandons, si vous en constatez, de nous les communiquer, et si vous êtes personnellement concernés, de ne surtout pas vous en formaliser. Les corrections nécessaires seront apportées. Le site Internet, qui se met progressivement en place, permettra d'aller plus loin, puisque chacun est appelé à y inscrire toutes les informations le concernant qu'il jugera utiles, par exemple ses activités d'enseignement et de recherche, ou la liste de ses publications scientifiques.

Robert Alessi, en tant que trésorier, n'a pas la tâche facile. Il lui faut jongler entre deux types de bilans : un bilan à mi-parcours, en mai-juin, au moment du congrès, pour le soumettre au vote de l'Assemblée Générale, qui ne peut se faire qu'à ce moment-là, et un bilan en fin d'année civile, comme il est de règle, pour l'obtention, par exemple, de la subvention ministérielle destinée à l'organisation des congrès. Il nous expliquera peut-être aussi, tout à l'heure, pourquoi il n'est pas toujours à même de rembourser immédiatement les frais de déplacement des membres du Bureau et du Comité, entre autres parce que la rentrée des cotisations, qui sert à les financer, arrive généralement tard dans l'année, et que le compte CCP risque par conséquent d'être en déficit. Pour alléger les coûts des remboursements, il serait souhaitable que les membres du Bureau et du Comité songent à réserver suffisamment à l'avance leurs billets, afin de bénéficier des tarifs les plus avantageux. La tenue du Comité, en janvier, est un moment important, et il est souhaitable que le plus grand nombre possible de secrétaires de sections puissent y participer.

Nous avons beaucoup sollicité les secrétaires de sections, cette année, et nous voudrions les remercier d'avoir eu la courtoisie de répondre, avec précision et diligence, à l'enquête détaillée que nous leur avons adressée en janvier. Mary-Nelly Fouligny s'est chargée de la mettre en forme, de la diffuser, d'en collecter les réponses. C'est elle encore qui l'a ensuite dépouillée et qui en a fait la synthèse, ce dont nous la remercions. Elle vous en présentera cet après-midi une synthèse abrégée. Nous disposons donc maintenant d'une bonne base de données, précises et chiffrées (qui sera bien sûr à réactualiser partiellement, régulièrement). Cette base de données va nous permettre de mieux répondre aux attentes que nos interlocuteurs avaient manifestées lors de nos précédentes entrevues ministérielles. Au cours de la semaine écoulée, j'ai également sollicité les secrétaires de sections des Universités relevant de la "vague A" des habilitations ministérielles, celles dont un nouveau quadriennal prend effet cette année, en 2007, pour arriver à échéance en 2010. Les premiers retours de navettes sont en effet arrivés à la fin du mois de

mars, et les secondes navettes sont presque toutes déjà revenues. Il m'a en effet paru intéressant de faire un bilan sur la situation réservée à la filière des Lettres Classiques en Licence et en Master. Après un premier retour de navettes très alarmant pour certaines universités qui s'étaient vu attribuer des navettes lourdes, voire des conseils de fermeture, il semblerait que l'orage soit passé, et que la situation soit provisoirement moins préoccupante, tout au moins pour ce quadriennal en cours. En dépit des faibles effectifs d'étudiants inscrits – reproche généralement formulé –, les enseignements de Lettres Classiques sont maintenus, soit comme filières autonomes, soit à l'intérieur d'ensembles "Lettres" plus larges, ce qui semble être la situation générale vers laquelle on s'achemine pour les prochains quadriennaux. J'en parlerai peut-être cet après-midi plus précisément, si nous en avons le temps. Je remercie en tout cas vivement les secrétaires de sections des Universités concernées, qui ont réagi avec efficacité à ma demande en m'adressant des réponses rapides, précises, et souvent bien informées.

L'année universitaire 2006-2007, une année "électorale", n'a guère été propice aux demandes d'audiences et d'entrevues auprès des représentants du Ministère, pour l'A.P.L.A.E.S. comme pour d'autres associations de Lettres avec lesquelles nous travaillons. J'avais écrit, au début de l'année 2007, au Doyen de l'Inspection Générale des Lettres, Monsieur Philippe Le Guillou, pour lui demander une audience à laquelle Alain Billault, notre Vice-Président, se serait rendu avec moi. Le Doyen avait donné une suite favorable à notre demande, mais une erreur de transmission issue de ses services a fait que je n'ai pas été informée du rendez-vous auquel nous étions censés devoir nous rendre au début du mois de mars. J'ai, depuis, repris contact avec lui, et nous conviendrons d'un nouveau rendez-vous à la rentrée de septembre. Pour ce congrès de Metz, il a délégué pour le représenter Monsieur l'Inspecteur Général Pascal Charvet, qui sera demain parmi nous sur le site de Bliesbruck, et qui nous entretiendra de réformes en cours. Depuis les élections présidentielles du 6 mai dernier, les activités ont repris, et à l'initiative de la CNARELA, la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes, une fédération de huit associations de défense des enseignements littéraires, dont l'A.P.L.A.E.S., a sollicité le 28 mai dernier une audience auprès du nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Xavier Darcos, pour débattre de l'enseignement du français et de la place des langues anciennes aux différents niveaux du cursus scolaire et universitaire. Toujours à l'initiative de la CNARELA, une action conjointe, mais conduite individuellement, avait également été menée à la mi-avril, au moment de Pâques, lorsqu'a été soumis en consultation au CNESR le projet d'arrêté relatif à la réforme des classes préparatoires littéraires, instaurant une hypokhâgne indifférenciée. Notre collègue Paul Demont, qui est directement intervenu dans le débat, au titre de l'association "Sauvegarde des enseignements littéraires" qu'il préside, nous parlera cet après-midi de la place qu'ont retrouvée les langues anciennes dans cette réforme. De mon côté, sur une suggestion de M.-H. Menaut, Présidente de la CNARELA, j'avais adressé, au nom de l'A.P.L.A.E.S., une lettre à Monsieur l'Inspecteur Général Claude Boichot, qui était le porteur du projet. Il semble, qu'en matière d'interventions et de demandes d'audiences, nous nous acheminions de plus en plus vers des actions groupées, réunissant plusieurs associations, ce qui accroît sans doute les chances d'obtenir une entrevue et nous donne aussi plus de poids, en nous permettant d'être plus représentatifs. En février 2006, à la suite de la réduction drastique du nombre de postes mis au concours de l'Agrégation et du CAPES, nous avons ainsi pu obtenir grâce à la SOPHAU, la Société des Historiens de l'Antiquité, et à son Président Jean-Luc Lamboley, d'être reçus par Monsieur Bernard Thomas, du Cabinet du Ministre. Je me demande s'il ne serait pas opportun de réitérer une telle démarche conjointe auprès du cabinet de notre nouvelle Ministre de l'Enseignement Supérieur, Madame Valérie Pécresse, sans méconnaître toutefois, bien sûr, les spécificités propres à chacune de nos disciplines.

La tâche de l'A.P.L.A.E.S. n'est pas facile. Bien souvent, il s'agit d'intervenir dans des cas difficiles, pour répondre à des menaces qui pèsent sur nos disciplines et sur ceux qui les

exercent. Le Président est souvent amené à devoir réagir vite, et seul, à des situations diverses et préoccupantes. Mais fort heureusement, les activités se réalisent aussi, la plupart du temps, dans la collégialité et la convivialité. L'action et la vie de l'A.P.L.A.E.S. s'inscrivent dans tout un réseau de relations. Chaque année, chaque nouveau congrès permet de découvrir (ou de redécouvrir), *in situ*, une nouvelle université et une nouvelle équipe d'enseignants chercheurs sur leur lieu de travail, et dans leur environnement régional. Je voudrais terminer cet exposé, qui n'a déjà été que trop long, en remerciant au nom de l'A.P.L.A.E.S. tous ceux qui nous accueillent aujourd'hui, à l'occasion de ce congrès de Metz : Monsieur le Président de l'Université Paul Verlaine de Metz, Madame la Directrice de l'U.F.R. Lettres et langues de l'Université Paul Verlaine, nos collègues hellénistes et latinistes, et tout spécialement Monique Bile, Jean-Frédéric Chevalier, et Jacques Elfassi, pour l'énergie qu'ils ont déployée à l'occasion de ce congrès et pour la passion des langues anciennes qu'ils savent ainsi transmettre à leurs étudiants messins. Je n'oublie pas non plus de remercier, par avance, Monsieur le conservateur du Musée de Metz, les responsables du site archéologique de Bliesbruck-Reinheim qui nous accueilleront demain et après-demain, Madame Jeanne-Marie Demarolle, Professeur émérite d'Histoire ancienne à l'Université Paul Verlaine, ainsi que les autres conférenciers qui, demain, nous parleront de la "Culture antique et [des] frontières en Gaule mosellane". Je les remercie de nous offrir ainsi l'opportunité de nous faire découvrir les richesses de leur patrimoine antique.

Je suis, bien sûr, ouverte à tous les commentaires et à toutes les suggestions que vous pourriez me faire en ce qui concerne le fonctionnement et les activités de notre association, et les motions que vous souhaiteriez faire voter, et je vous souhaite à tous un excellent congrès.

La Présidente, Frédérique Biville

Approuvé à l'unanimité

II. RAPPORT FINANCIER DE ROBERT ALESSI, TRÉSORIER DE L'APLAES (1^{er} juin 2007)

Dans la présentation de mon rapport, je procéderai comme l'an passé en deux étapes :

1. clôture de l'exercice 2006 (présentation des comptes depuis le lendemain du Congrès de Grenoble, le 17 mai 2006, jusqu'au 31 décembre 2006) ;
2. présentation du compte d'exploitation de l'exercice en cours, du 1^{er} janvier 2007 au 29 mai 2007.

Clôture de l'exercice 2006

La situation au Congrès de Grenoble

Je rappelle cette situation sous la forme du tableau suivant :

<i>Situation à la date du Congrès de Grenoble</i>		
Comptes arrêtés au 17 mai 2006		
Rappel des chiffres présentés dans le dernier rapport		
	Grenoble	2006
	Caisse d'épargne	35 368,49 €
	CCP	3 529,47 € ¹
Cumul des dépenses du 01/01/2006 au 17/05/2006		
		3 482,80 €
Cumul des recettes du 01/01/2006 au 17/05/2006 (hors intérêts CE)		
		5 803,95 €
Intérêts CE		
		747,03 €

Pour le détail et la ventilation de ces chiffres, je vous renvoie à mon rapport financier du Congrès de Grenoble.

Clôture de l'exercice

Voici maintenant les chiffres correspondant à cette période :

<i>Clôture de l'exercice 2006</i>		
	Dépenses	Recettes

¹ Chiffre qu'il convient de ramener à 3 164,94 € (du fait du règlement le jour du congrès de frais de déplacement se rapportant à la première partie de l'année).

Clôture de l'exercice 2006			
	Secrétariat	353,21 €	
	Imprimerie	2 211,33 €	
	Assurance		
	Frais de réunions	1 078,80 €	
	Tenue de CCP	2,50 €	
	Cotisations en retard		292,00 €
	Cotisations année en cours		
Solde de l'exercice 2006	Dépenses		Recettes hors CE
	7 128,64 €		6 095,95 €
Balance	-1 032,69 €		

Pour le poste « imprimerie », le chiffre de 2 211,33 € correspond aux deux bulletins de l'année 2006.

Les frais de secrétariat correspondent essentiellement à des frais d'envois postaux : papeterie, fournitures, affranchissement.

Les frais de réunions correspondent comme d'habitude à la réunion du bureau d'octobre 2006.

Comme vous le montre le tableau, la balance au 31 décembre 2006 est négative : moins 1 032,69 €.

Compte d'exploitation de l'année 2007 en cours

Voici maintenant la situation à la date du 29 mai 2007 :

Compte d'exploitation du 1^{er} janvier 2007 au 29 mai 2007		
	Dépenses	Recettes
		862,11 €
	Intérêts CE	
	Secrétariat	346,79 €
	Imprimerie	
	Assurance	168,44 €
	Frais de réunions	3 076,00 €
	Tenue de CCP	3,00 €
	Cotisations en retard	
	Cotisations année en cours	5 016,20 €
	Subvention MEN	1 500,00 €
	Versement reliquat Paris 4	1 130,10 €
	Total	3 594,23 €
		8 508,30 €

La subvention accordée par le ministère, destinée *in fine* aux organisateurs du Congrès de Grenoble, est en augmentation de 200 euros. Mais il faut observer que les démarches nécessaires, conduites par les présidents de l'APLAES, sont très contraignantes. Pour le trésorier, il faut produire des documents budgétaires supplémentaires qui ne sont pas encore validés par l'Assemblée générale (budget 2006 clôturé, et budget prévisionnel pour toute l'année 2007), ce qui est gênant.

Pour les cotisations de l'année en cours, le tableau montre qu'elles sont en nette reprise. Il faut comparer, à ce titre, le chiffre de 5 016,20 € au chiffre de 4 289,95 € de l'an dernier à même époque, ce dont il faut féliciter publiquement les secrétaires locaux. Cependant, nous ne rattrapons pas encore le chiffre de 2005, qui, je le rappelle, était de 5 633,40 €.

La somme de 346,79 € portée sur le poste « secrétariat » correspond à une avance de trésorerie pour les frais d'envoi du bulletin n°1 de 2007. Il faut observer que ces frais sont en diminution constante depuis plusieurs années.

Les réunions sont celles du Comité de janvier 2007 et du bureau de mars 2007. Les frais sont tout à fait comparables à ce qu'ils étaient l'an dernier à même époque.

Cotisations 2007 : le montant global est en hausse comme je l'ai déjà souligné. Voici un tableau comparatif :

2003	2004	2005	2006	2007
37 universités	35 universités	41 universités	31 universités	36 universités
382 membres (372 à la date du Congrès de Pau)	339 membres	410 membres	334 membres	366 membres

Le tableau montre que les chiffres de 2007 représentent une augmentation de 10% par rapport à 2006. Le nombre d'établissements, quant à lui (36 universités), est comparable à ceux de 2003 et 2004, ce qui semble distinguer tout particulièrement l'année 2005 (41 universités).

Compte tenu de ces données, la situation s'établit donc aujourd'hui comme suit :

Situation	
Congrès de Metz	2007
Caisse d'épargne	36 230,60 €
CCP	3 886,27 €

Pour l'année 2007, compte tenu des remarques qui précèdent, je propose à l'Assemblée générale de reconduire le taux actuel des cotisations, et vous remercie vivement de votre patiente attention.

Cotisations 2008		
Catégorie	En activité	Retraité(e)
Pr. exc	22,00 €	11,00 €
Pr. MCF hors classe CPGE éch. Lettres	19,00 €	10,00 €
MCF PRAG CPGE	14,00 €	7,00 €
Assist. ATER CC AMN	8,00 €	

Metz, le 1^{er} juin 2007.

Les Commissaires aux comptes,

Le trésorier, Robert Alessi

Approuvé à l'unanimité

III. COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE METZ-BLIESBRUCK

Metz, après 1978 et 1989, a accueilli le congrès de l'APLAES. Plus exactement le congrès s'est tenu à Metz le premier jour, 1^{er} juin, puisque, contrairement aux habitudes de l'APLAES, il s'est ensuite (2 et 3 juin) délocalisé à Bliesbruck, site archéologique transfrontalier, où on pouvait admirer l'exposition "De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim. Vivre en Europe romaine". C'est d'ailleurs la perspective de cette exposition qui avait conduit les antiquisants messins à présenter la candidature de Metz pour le congrès APLAES. Signalons que ce 40^{ème} congrès, organisé par Kallirrhoé, l'association des étudiants et des enseignants de latin et de grec de l'université de Metz, s'est déroulé sous le haut patronage de Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe.

La journée du vendredi 1^{er} juin, qui se déroula à l'UFR Lettres et Langues, sur le campus du Saulcy, débuta par l'accueil des congressistes, qui firent ainsi connaissance avec une spécialité pâtisseries locale, les boulets de Metz. M. le Recteur de l'Académie Nancy-Metz, Michel Leroy, s'était fait excuser, ainsi que M. Philippe Leroy, Président du Conseil Général de la Moselle, et le Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine, chargé de l'enseignement supérieur, M. Jean-Pierre Moinaux. En l'absence du président d'université et des vice-présidents des trois Conseils, tous retenus par divers engagements, Kathie Birat, Directrice de l'UFR Lettres et Langues, angliciste, souhaita chaleureusement la bienvenue aux participants, en insistant sur la nécessité de l'étude du latin et du grec, comme elle a coutume de le faire. Puis Frédérique Biville, Présidente de l'APLAES, présenta de manière détaillée le rapport moral, qui fut adopté à l'unanimité ; Robert Alessi, Trésorier de l'association, lui succéda, avec le rapport financier, lui aussi adopté à l'unanimité. Après le déjeuner, pris au CROUS, la séance de l'après-midi aborda les problèmes corporatistes, rompant avec l'ordre habituel du congrès, pour cause d'exposition (cf. supra). Jean-Pierre Levet intervint à la fois en tant que Président de la 8^{ème} section du CNU et comme représentant d'Eurosophia et porte-parole du professeur Grékou, pour Afrosophia. Alain Billault s'exprima au nom de l'Association pour l'encouragement des Études Grecques, Bruno Poulle pour la Société des Études Latines, et Michel Sève pour la SOPHAU. Paul Demont, représentant la Sauvegarde des Enseignements Littéraires et Patrick Voisin, pour l'Association des Professeurs de Première et de Lettres Supérieures, détaillèrent longuement les réformes relatives à l'étude des langues anciennes dans les lycées et les classes préparatoires. Hélène Frangoulis expliqua les démarches entreprises par la CNARELA (dont elle est membre, chargée des relations avec l'Université) auprès des instances compétentes pendant les mois précédents, et Henri Guinard, président d'honneur de l'Association des Professeurs de Lettres, formula quelques suggestions de dialogue avec l'APLAES à propos des langues anciennes. Ces communications furent suivies de l'élection du bureau, puis les participants se rendirent aux Musées de la Cour d'or de Metz, où ils purent, un peu trop rapidement, parcourir les salles consacrées à la période gallo-romaine et en admirer les riches témoignages (sculptures, stèles funéraires, autel de Mithra entre autres). De là, ils se rendirent à pied à l'Hôtel de Ville de Metz, où, après un discours de bienvenue, auquel répondit Frédérique Biville, un rafraîchissement leur fut offert. Le dîner du premier soir était libre, mais la plupart des participants se retrouvèrent autour de plats locaux dans une ambiance d'où la mélancolie était absente.

Le samedi 2 juin, deux autocars amenèrent les participants à Reinheim, où ils visitèrent, le matin, les ruines, les uns sous la conduite de Jean-Paul Petit, directeur du Parc archéologique européen, les autres avec Florian Sarateanu-Muller, responsable des fouilles menées dans la partie allemande du site. Ils découvrirent "la tombe de la princesse", joyau de Reinheim, la villa

gallo-romaine et purent apprécier les restitutions des bâtiments, telles que les pratiquent les archéologues allemands. De là, ils partirent en direction de l'agglomération moderne de Bliesbruck, et plus précisément de la salle des fêtes, transformée en l'occurrence en salle de conférences : Pascal Charvet, Inspecteur Général de l'Éducation nationale, qui n'avait pu être présent la veille, arriva, grâce à la diligence de Jean-Frédéric Chevalier, suffisamment à temps pour exposer, à la fin de la matinée, les réformes concernant le latin et le grec dans le secondaire et les classes préparatoires, confortant ainsi les exposés que P. Voisin et P. Demont avaient faits le vendredi. Une discussion s'engagea, qui se poursuivit au Restaurant de la gare, unique restaurant de Bliesbruck ; grâce à un aménagement bien calculé, il parvint à contenir tous les participants, plus nombreux que la veille, auxquels s'étaient joints environ vingt adhérents de Kallirrhoe. Cette circonstance explique que l'après-midi scientifique commença avec quelque retard sur l'horaire prévu. Le thème scientifique était "Culture antique et frontières en Gaule mosellane". La conférence introductive "Des limites administratives incertaines aux espaces culturels en Gaule mosellane" fut prononcée par Jeanne-Marie Demarolle, professeur émérite d'histoire romaine à l'Université Paul Verlaine-Metz, spécialiste de la Lorraine gallo-romaine. Michel Polfer, directeur du musée national d'histoire et d'art de Luxembourg, évoqua "la cité des Trévires à l'époque romaine : résultats récents de l'archéologie luxembourgeoise" et Rudolf Echt, professeur de protohistoire à l'Université de Sarrebruck, eut le mérite de prononcer en français une longue conférence, très documentée, sur "les connaissances de la religion gauloise à partir des sources littéraires et archéologiques". Le retard, accumulé depuis le début de l'après-midi, ne put être comblé : il sembla judicieux d'accorder cependant une pause-café, qui permit aux congressistes de se rafraîchir. La séance reprit avec l'exposé de Tiphaine Weymiens, étudiante en master 2 de lettres classiques à l'Université Paul Verlaine-Metz, qui présenta quelques résultats de son travail sur les inscriptions pariétales de la *regio VIII* de Pompéi ; étant donné l'heure tardive, la contribution de Monique Bile sur les inscriptions latines des musées de Metz fut renvoyée aux Actes du congrès. L'après-midi se termina par le vote des motions, quelques participants en ayant présenté de nouvelles. Le soir, le banquet se déroula au restaurant messin bien connu de tous les guides gastronomiques, *À la Ville de Lyon*, célèbre aussi comme l'endroit où Maurice Barrès "médita" son roman *Colette Baudoche*. La soirée ne s'acheva pas là pour tous les congressistes : sans doute ragaillardis par un bon dîner, certains firent la connaissance de Metz "by night" illuminée, avec une promenade sur les berges de la Moselle, sous la conduite de Jean-Frédéric Chevalier et Jacques Elfassi.

Le dimanche 3 juin, les congressistes retournèrent à Bliesbruck, pour voir l'exposition "De Pompéi à Bliesbruck". Ils furent accueillis par M. Hartmann, conseiller général de Sarreguemines, qui expliqua les enjeux du parc archéologique, puis, soit avec M. Petit, soit avec Philippe Brunella, conservateur du patrimoine, ils parcoururent l'exposition, qui se révéla d'une richesse extraordinaire, certains objets étant prêtés pour la première fois, et qui manifesta une démarche pédagogique de grande portée. Le déjeuner, pris sur place au restaurant *Le silène*, permit aux congressistes de discuter avec MM. Brunella et Petit, initiateurs de l'exposition, qui exposèrent leur conception des rapports entre archéologie et grand public. Ces échanges, hors cadre officiel, n'en constituèrent pas moins un apport fructueux entre les disciplines. Il fallut quitter Bliesbruck pour revenir à Metz à 16 heures. Le congrès, malgré le nombre réduit des organisateurs (le département de lettres classiques de l'UFR Lettres et Langues de Metz ne comptait, au second semestre 2007, que trois titulaires pour tout préparer) a bénéficié de nombreux appuis, financiers et amicaux. Il faut remercier surtout Jeanne-Marie Demarolle et Jean-Paul Petit, toujours disponibles, qui ont eu à cœur de faire découvrir et apprécier Metz et Bliesbruck-Reinheim.

Pour les organisateurs, Monique Bile,

IV. ÉLECTION DU BUREAU

Votants : 80

Suffrages exprimés :79

Bulletins blancs ou nuls : 1

Ont été élus membres du bureau (entre parenthèses figure le nombre de voix obtenues) :**Collège A grec**

A. Billault (79)

E. Foulon (79)

M.-P. Noël (79)

Collège A latin

F. Biville (79)

M. Fruyt (65)

J.-Y. Guillaumin (79)

Collège B grec

R. Alessi (68)

Ch. Bréchet (79)

M.-F. Marein (79)

Collège B latin

R. Courtray (79)

M.-N. Fouligny (79)

F. Poli (79)

Classes préparatoires

J.-F. Tardien (79)

P. Voisin (79)

Membre pour l'Afrique

Z. Grékou (79)

V. COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENTE

Frédérique BIVILLE

16, rue Vandrezanne

75 013 Paris

Tél. : 01 53 62 12 01

f.biville@wanadoo.fr

VICE-PRÉSIDENT

Alain BILLAULT

11, rue des Récollets

75 010 Paris

Tél. : 06 12 56 67 12

alainbillault@orange.fr

TRÉSORIER

Robert ALESSI

16, allée de la Vervolière

86 000 Poitiers

Tél. : 05 49 44 80 71

Robert.Alessi@univ-poitiers.fr

SECRÉTAIRE

Mary-Nelly FOULIGNY

3, chemin du stade

55 500 Ligny-en-Barrois

Tél. : 03 29 78 43 02

mnellyfouligny@aol.com

SECRÉTAIRE ADJOINT

Patrick VOISIN

"Maida Vale"

Haut du Faur dou Paysaa

64 110 Jurançon

Tél. : 06 86 92 26 77

patrick-voisin@wanadoo.fr

MEMBRE POUR L'AFRIQUE

Zadi GREKOU

UFR Communication, Milieu et Société

Université de Bouaké

01 B. P. V 18, Bouaké 01-RCI

Tél./fax. : (225) 63 69 57

AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

Christophe BRÉCHET

23, rue Louis Pouey

Appartement 94

92 800 Puteaux

Tél.: 01 42 91 25 47

Chbre@yahoo.com

Régis COURTRAY

11, rue Caffarelli

31 000 Toulouse

Tél. : 06 61 21 32 68

r.courtray@free.fr

Éric FOULON

Domaine des Coteaux V4
14, rue du Dr Delherm
31 320 Castanet-Tolosan
Tél. : 05 61 24 51 32
eric.foulon@univ-tlse2.fr

Jean-Yves GUILLAUMIN

9, rue des Cordeliers
39 000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 43 07 30
guillaumin@aricia.fr

Marie-Pierre NOËL

15, boulevard Louis Blanc
34 000 Montpellier
Tél. : 04 67 40 45 35
marie-pierre.noel@wanadoo.fr

Jean-François TARDIEN

33, rue Rabelais
87 000 Limoges
Tél. : 05 55 34 76 11
cjf.tardien@wanadoo.fr

Michèle FRUYT

4, villa Galliéni
93 250 Villemomble
Tél. : 01 48 54 34 47
michele.fruyt@club-internet.fr

Marie-Françoise MAREIN

Résidence Saint-Cricq
24, avenue du Général de Gaulle
64 000 Pau
Tél. : 05 59 28 27 64
Marein.marie-francoise@neuf.fr

Fabrice POLI

11 bis, rue Saint-Gilles
75 003 Paris
Tél. : 01 40 27 02 17
marrucin@libertysurf.fr

VI. MOTIONS

Décisions prises par l'Assemblée générale de l'APLAES réunie à Metz-Bliesbruck le 2 juin 2007 concernant les motions

1 – Enseignement secondaire

La motion n° 8 est ajoutée aux sept motions déjà existantes.

MOTION n° 8. Rédigée à Metz-Bliesbruck en juin 2007.

L'APLAES prend acte de la rénovation des langues anciennes au sein des structures des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et souhaite qu'une semblable rénovation puisse être mise en œuvre dans les collèges et lycées.

UNANIMITÉ

2 – Enseignement supérieur

La motion n° 3 est très légèrement modifiée.

MOTION n° 3.

L'APLAES demande que les lauréats des épreuves théoriques des agrégations puissent continuer à bénéficier d'un report de stage, s'ils le souhaitent, pour les épreuves pratiques, dès leur inscription en seconde année de master.

UNANIMITÉ

Les motions n° 7 et n° 13 (cf. ci-dessous) sont supprimées. Il reste donc onze motions.

MOTION n° 7.

L'APLAES demande que, dans les classes de Lettres Supérieures désormais indifférenciées, une langue ancienne (latin ou grec) soit, dans les mêmes conditions que la géographie, reconnue comme discipline de formation générale et que, par conséquent, les étudiants bénéficient d'un horaire de deux heures de latin ou de grec, intégrées dans le tronc commun ; cet enseignement, obligatoire, devrait être assuré dans tous les établissements. Il sera complété, dans le cadre de l'enseignement optionnel, par les heures nécessaires.

SUPPRIMÉE À L'UNANIMITÉ

MOTION n° 13.

L'APLAES demande que le caractère pluridisciplinaire de la filière Lettres Classiques soit reconnu et pris en compte, en terme de volume horaire, dans la mise en place de la réforme LMD.

SUPPRIMÉE À L'UNANIMITÉ

3 – Concours de recrutement

La motion n° 5 est très légèrement modifiée.

MOTION n° 5.

L'APLAES proteste contre le nombre trop restreint de postes mis aux concours de recrutement aux deux CAPES de Lettres Classiques et Lettres Modernes et aux trois Agrégations, en Lettres Classiques, Grammaire et Lettres Modernes. Elle demande que le nombre de postes mis au concours dans nos disciplines tienne compte de l'importance prévisible du renouvellement du corps enseignant dans les années à venir et, qu'en tout état de cause, les postes soient publiés en même temps que la circulaire fixant la date de dépôt des candidatures.

UNANIMITÉ**4 – Relations internationales**

Les deux motions de cette rubrique (cf. ci-dessous) sont supprimées.

MOTION n° 1.

L'APLAES se réjouit de la création de l'Université Franco-Italienne (6/10/1998) et réitère sa demande pour que le latin et le grec figurent au cœur des objectifs du Conseil Scientifique de cette Université.

SUPPRIMÉE À L'UNANIMITÉ**MOTION n° 2.**

L'APLAES, tout en acceptant la diversification des filières et l'apparition de nouveaux regroupements dans la perspective européenne, demande que la mise en place des crédits d'enseignement européens (ECTS) dans les universités ne s'accompagne pas d'une mise en cause de la spécificité des filières de lettres classiques et de lettres modernes.

SUPPRIMÉE À L'UNANIMITÉ**Décision prise par l'Assemblée générale de l'APLAES réunie à Metz-Bliesbruck le 2 juin 2007 concernant le fonctionnement de l'association**

Les collègues qui, après avoir accompli leurs années d'AMN ou d'ATER dans une université, sont (hélas) contraints de poursuivre temporairement leur carrière dans l'enseignement secondaire, sont de ce fait coupés de l'APLAES et de ses activités : il serait opportun que ces collègues demeurent rattachés une année, s'ils le souhaitent, à la section qu'ils viennent de quitter, de manière à pouvoir en particulier participer au congrès.

UNANIMITÉ

INFORMATIONS

Nous remercions vivement les secrétaires de section qui ont bien voulu nous dire qu'il n'y avait pas eu de changement dans leur université ou qui nous ont fait part des informations suivantes.

MOUVEMENTS DANS LE SUPÉRIEUR (RENTRÉE 2007)

Mutation

Philippe MOREAU	PR	Latin	Muté de Caen à Paris XII
-----------------	----	-------	--------------------------

Détachement

Dominique LONGRÉE	MCF	Latin	En détachement à Liège (Belgique)
-------------------	-----	-------	-----------------------------------

Recrutements

Jean ALAUX	PR	Grec	Rennes
Fabienne BLAISE	PR	Grec	Lille
Sylvie LAIGNEAU	PR	Latin	Dijon
Yves LIÉBERT	PR	Latin	Limoges
Brigitte PÉREZ	PR	Grec	Montpellier

Charles GUÉRIN	MCF	Latin	Montpellier
Anne-Marie KLINGER-DOLLÉ	MCF	Latin	Toulouse
Sébastien MORLET	MCF	Grec	Paris IV
Séverine TOUCHARD-ISSAEVA	MCF	Latin	Lille
Daniel VALLAT	MCF	Latin / grec	Lyon 2
Sophie VAN DER MEEREN	MCF	Latin	Rennes
Gilles VAN HEEMS	MCF	Latin	Lyon 2
Stéphanie WYLER	MCF	Latin	Aix-Marseille I

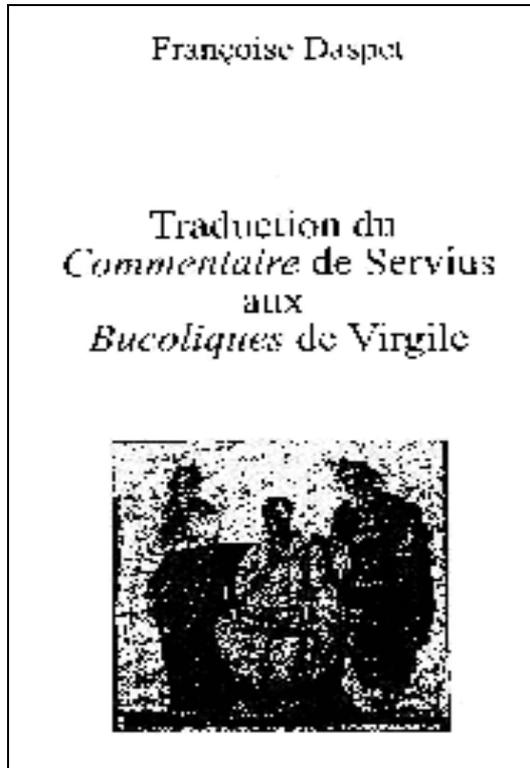
Franck COLLIN	PRAG	LC	Orléans
---------------	------	----	---------

Départs en retraite

Jacques BOULOGNE	PR	Grec	Lille
Bernard DEFORGE	PR	Grec	Caen
Nicole FICK	PR	Latin	Dijon
José KANY-TURPIN	PR	Latin	Paris XII
Henri LAMARQUE	PR	Latin	Toulouse
Michel MENU	PR	Grec	Rennes
Claude RAMBAUX	PR	Latin	Limoges

Danièle AUSERVE-BERRANGER	MCF	Grec	Clermont-Ferrand
Annie DUBOURDIEU	MCF	Latin	Paris IV
Albert FOULON	MCF	Latin	Rennes
Annick LALLEMAND	MCF	Grec	Paris IV
Danielle PAPRITZ	MCF	Latin	ENS-Ulm
Françoise TOULZE	MCF	Latin	Lille

NOUVELLES DES SECTIONS

BORDEAUX

En publiant une traduction du *Commentaire* de Servius aux *Bucoliques* de Virgile, nous espérons contribuer aux recherches qui, depuis quelques années, s'intéressent à ce lettré de la fin du 4^e siècle et du début du 5^e siècle ap. J.C. Professeur, grammairien et commentateur de Virgile, Servius est à la fois célèbre et mal connu. Les incertitudes abondent quand on veut le présenter : son prénom, son surnom, son nom lui-même ne sont pas sûrs, pas plus que son origine géographique.

Probablement païen, cet intellectuel contribua en commentant l'œuvre grammaticale de Donat à élargir la diffusion dans l'Empire de cet ouvrage qui devint « le » manuel de grammaire du 5^e et du 6^e siècle ap. J.C. Son commentaire aux trois grandes œuvres de Virgile (*Bucoliques*, *Géorgiques*, *Énéide*), exprime son attachement aux valeurs de la culture antique et laisse percevoir son admiration pour le poète.

Lisons son ouvrage pour lui-même, en refusant de ne voir en lui qu'une source d'explication, souvent trop limitée, de Virgile, source que l'on retient quand on l'approuve, mais que l'on rejette avec un certain mépris lorsqu'elle paraît erronée par rapport à nos façons modernes d'expliquer et de commenter. Gardons

plutôt en mémoire, en le lisant, cette phrase par laquelle L. Holz (*Donat...*, p. 225) résume le portrait que Macrobe trace du jeune Servius, dans les *Saturnales* : « Macrobe présente Servius comme un adolescent plein de réserve et de modestie, dont la science profonde dépasse celle de ses prédécesseurs, et qui chaque jour explique Virgile à la jeunesse romaine ».

Françoise DASPET, maître de conférences de latin à l'Université de Bordeaux 3

BON DE COMMANDE

À retourner à

Françoise DASPET
49, Avenue FAVARD
33 170 GRADIGNAN

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de l'ouvrage « Traduction du *Commentaire* de Servius aux *Bucoliques* de Virgile » au prix unitaire de 14€ + 4€ (frais d'emballage et de port).

Nom :

Adresse :

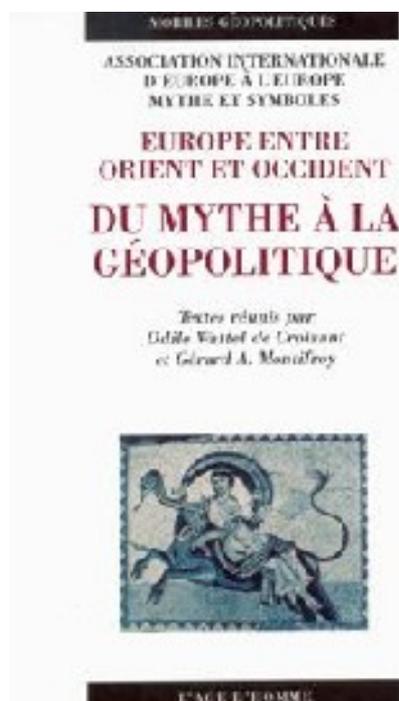
Code postal :

Ville :

Ci-joint un chèque de€

CAEN

Europe entre Orient et Occident
DU MYTHE À LA GÉOPOLITIQUE
Éd. L'âge d'homme



Textes réunis par
Odile Wattel de Croizant et
Gérard A. Montifroy

978-2-8251-3754-3, 269 p.

Peut-on considérer l'Europe, comprise ici entre Orient et Occident, sous l'angle du mythe ou sous celui de la géopolitique ?

Par-delà les considérations des uns et des autres, les études mythiques parties d'Europe finissent par rejoindre la géopolitique avec l'Europe.

C'est pourquoi l'Association Internationale d'Europe à l'Europe, Mythe et Symboles (A.I.E.M.S.) a réuni dans le cadre d'un colloque d'hommages de riches communications sur l'aspect multiforme d'Europe à l'Europe.

Il s'agit d'un éclairage nouveau tout en nuances, apporté par des chercheurs qui contribuent à nourrir un débat dont les enjeux apparaissent ici avec une clarté nouvelle.

L'A.I.E.M.S., Association Internationale, spécialisée dans la recherche scientifique sur « Europe et l'Europe de l'Antiquité à nos jours, mythe et symbole », a déjà publié les Actes de trois colloques universitaires sur l'évolution de l'iconographie du mythe d'Europe de l'Antiquité au XX^e siècle, les problèmes de l'identité politique et religieuse liés à ce nom ; cet ouvrage a pour objet de réfléchir sur les origines orientales ou occidentales de cette princesse qui aurait donné son nom au continent européen, mais aussi sur le problème des relations méditerranéennes entre l'Empire ottoman et la Chrétienté à l'époque moderne et d'ouvrir un débat géopolitique toujours actuel sur les relations entre l'Europe et le Proche-Orient ou la Turquie.

À commander auprès de F. Lecocq, Chemin Manoury, 14 430 CRESSEVEUILLE
02 31 39 02 13 (répondeur-fax) ; francoise.lecocq@unicaen.fr
(chèque à l'ordre de l'A.I.E.M.S.)

22.00 EUR

Franco de port

LYON III

PAROLE, MEDIA, POUVOIR DANS L'OCCIDENT ROMAIN

Hommages offerts au Professeur Guy ACHARD, rassemblés par Marie LEDENTU

Paris, De Boccard, 2007, 515 p.

**Actes du colloque qui s'est tenu les 24 et 25 novembre 2004
à l'Université Lyon III-Jean Moulin**

NANTES

Journée d'étude : *Osphrèsis*.

L'odorat et l'olfaction, de l'antiquité grecque aux sciences modernes.

Equipe de recherche

**Modernité
de l'Antique**

Université de Nantes



Journée d'étude J jeudi 14 juin 2007

**O sph è sis .
L'odorat et l'olfaction ,
de l'antiquité grecque aux sciences modernes .**

**Construction des savoirs.
En jeux scientifiques.
En jeux historiques.
En jeux sociologiques.**

→ **Pierre-Marie MOREL**
(Université de Paris I)

Béatrice NICOLAS
(Université de Nantes)

Isabelle BOEHM
(Université de Lyon II)

André HOLLEY
(Centre Européen des Sciences du Goût)

Philippe CHARLIER
(Hôpital Universitaire R Poincaré, Garches)

Annick LE GUÉRER



UNIVERSITÉ DE NANTES

Salle de conférences

UFR Lettres et Langages

Chemin de la Censive - du Tertre 44312 Nantes Cedex 3

Organisation et contact

Béatrice NICOLAS

beatrice.nicolas@univ-nantes.fr

Département de
Langues Anciennes
UFR Lettres et Langages
Université de Nantes

NICE

La revue électronique RURSUS comporte deux numéros déjà en ligne et deux numéros en gestation.

Un appel à contributions est lancé auprès des collègues sensibles à la thématique de la revue, qui est présentée sur le site suivant :

<http://revel.unice.fr/rursus/>

PARIS XIII

Lexique nouveau de la langue latine

Philippe Guisard, Christelle Laizé

Contrairement à l'idée reçue, dont les Romains sont eux-mêmes responsables, la langue latine de l'Antiquité s'avère d'un étonnant foisonnement et d'une vitalité remarquable. Nous avons élaboré le présent ouvrage afin que l'apprentissage organisé de son système rende justice à son abondance lexicale, ses nuances sémantiques et sa capacité créatrice.

Destiné aux lycéens, aux étudiants des classes préparatoires ainsi qu'à ceux des universités, ce livre, de façon claire, applique au vocabulaire du latin antique une présentation thématique, un classement grammatical constant, une progression sémantique. Une telle mémorisation sera profitable tant à la pratique de la version qu'à celle du thème.

En outre, s'il retient essentiellement l'état classique de la langue latine (Ier s. av. J.-C. – Ier s. apr. J.-C.), il est complété par des annexes sur les mots outils, la formation des mots, les paronymes et le vocabulaire chrétien.

Lexique nouveau de la langue grecque

Présentation thématique, Langues et littératures, Constitution et accentuation des mots

Philippe Guisard, Christelle Laizé

Parmi les langues de l'Antiquité, la langue grecque témoigne d'une exceptionnelle richesse. Très tôt reconnues, son abondance lexicale et ses nuances sémantiques nécessitent un apprentissage organisé de son système : c'est à cette fin que le présent ouvrage a été conçu.

Destiné aux lycéens, aux étudiants des classes préparatoires ainsi qu'à ceux des universités, ce livre, de façon originale et innovante, applique au vocabulaire du grec ancien une présentation thématique et grammaticale. Une telle mémorisation s'avérera profitable tant à la pratique de la version qu'à celle du thème.

En outre, s'il retient essentiellement l'état classique de la langue grecque, il est complété par des annexes très utiles sur le vocabulaire homérique et chrétien, l'accentuation, les mots outils ou encore la formation des mots.

SAINT-ÉTIENNE

**Journée d'étude organisée par le centre Jean Palerne -
HISOMA - UMR 5189**

Appel à communications

Amour et haine -
L'expression des sentiments

L'on sait que les sentiments, leur expression, leur analyse, n'ont le plus souvent qu'une place réduite dans la littérature de l'Antiquité, au contraire de notre époque où la psychologie, surtout

individuelle, tient une grande place dans la littérature. Il n'en est pas moins certain que les auteurs anciens n'ont évidemment pu ignorer une réalité aussi immédiate que celle de leurs sentiments et que même s'ils ne constituent pas l'essentiel de leurs œuvres, ils n'en représentent sans doute pas moins un thème, même secondaire, important, et à ce titre digne d'intérêt.

L'objectif de cette journée d'étude serait d'examiner les sentiments opposés d'amour et de haine, dans une perspective lexicologique, sémantique, mais aussi littéraire : voir comment s'organise (morphologie, syntaxe, créativité lexicale) et se structure (antonymie, synonymie, hyperonymie) ce champ sémantique, et le rôle qu'il tient selon le genre littéraire ou les auteurs, le tout dans une perspective comparatiste, c'est-à-dire concernant le grec aussi bien que le latin.

La durée des interventions ne devra en aucun cas excéder 25 minutes (elles seront suivies d'une discussion). L'ensemble des communications de la journée d'étude donnera lieu à publication. Pour toute participation, nous vous prions de nous faire parvenir le titre provisoire de l'intervention, ainsi qu'un résumé comprenant un exposé de la problématique de recherche.

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 31 décembre 2007 à l'adresse suivante : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr . Le colloque est prévu en janvier 2009.

APPEL À COMMUNICATION
Colloque des 8 et 9 novembre 2008
MYTHE, HISTOIRE et SCIENCE chez Claudien

Dans le cadre des axes de recherche du centre Jean Palerne (Université Jean Monnet Saint-Étienne) et de l'UMR HISOMA (Université Lyon II Lumière), nous vous proposons un colloque sur le poète Claudien. Sur deux demi-journées, nous voudrions rassembler les spécialistes de cet auteur tardif autour de trois thèmes dominants dans sa poésie :

- la dimension mythique et mythologique
- la dimension historique
- et enfin, aspect qui a souvent été délaissé l'aspect scientifique de cette poésie.

Ces thèmes ont été analysés séparément, notre propos ici est de les mettre en perspective au regard du corpus très varié de Claudien.

En espérant que cet appel recevra de votre part une réponse favorable, qui devra nous parvenir pour le 15 octobre 2007, je vous prie d'agréer, chers collègues, mes sincères salutations.

FLORENCE GARAMBOIS
MCF littérature latine
Responsable du centre Jean Palerne
Université Jean Monnet
Saint-Étienne
florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr

TOULOUSE

Colloque international

Mythes et savoirs dans les textes grecs ou latins

Université de Toulouse-Le Mirail
6-8 décembre 2007

<http://www.univ-tlse2.fr/agenda>

TOURS

Journée d'études :

« le vocabulaire latin de la prière »

Mardi 22 mai 2007 - Université François Rabelais (Tours)

De 11h00 à 18h00, salle 80.

Organisateurs : Patrick Laurence (Université F. Rabelais)
Charles Guittard (Université de Paris X)
Sophie Roesch (Université F. Rabelais)

Président de séance : J. Champeaux

11h10-11h40 : Charles Guittard (Université de Paris X) : « Le nom de l'offrande dans les prières latines ».

11h50-12h20 : Claude Moussy (Université de Paris IV) : « La prière d'action de grâces ».

12h30-13h00 : Stéphane Dorothee (Université de Rennes) : « Étude des emplois de deux verbes de prière : *precari* et *obsecrare* ».

Président de séance : C. Moussy

14h45-15h15 : Jacqueline Champeaux (Université de Paris IV) : « *Certis precationibus* : le geste et la parole ».

15h25-15h55 : Sophie Roesch (Université François Rabelais) : « *Supplicare* : approche sémantique ».

Président de séance : C. Guittard

16h30-17h00 : François Guillaumont (Université François Rabelais) : « Le vocabulaire de la prière dans les traités de Cicéron ».

17h10-17h40 : Frédéric Chapot (Université Marc Bloch) : « La conversion du vocabulaire de la prière dans la première littérature latine chrétienne ».

17h50-18h00 : Clôture de la journée.

DIVERS

CERTAMEN IN CONCORDIAM EUROPAE REGIONUM OMNIUM



CONCOURS EUROPEEN CICERO EUROPEAN CICERO COMPETITION EUROPÄISCHER CICERO – WETTBEWERB



La première édition du *Concours Européen Cicero* s'est déroulée le samedi 5 mai 2007 au Lycée Henri IV à Paris, en connexion via internet avec Malvern (Angleterre) et Berlin (Allemagne), puisque le concours se déroulait simultanément dans les trois villes en visioconférence. À Paris les candidats inscrits étaient au nombre de 89, provenant de 9 établissements parisiens (Colbert, Duruy, Fauré, Fénelon, Henri IV, Janson de Sailly, Louis Le Grand, Maison de la Légion d'Honneur, Stanislas). Deux épreuves distinctes leur furent proposées : une épreuve de culture sur le Mythe d'Europe, commune aux trois pays, et une épreuve de langue (version latine d'APULÉE) ajustée par chaque organisateur selon le double profil des études latines et des élèves dans son pays.



La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Lycée Henri IV le vendredi 8 juin 2007, en présence de Monsieur Roger FROMONT, IA-IPR représentant l'Inspection des lettres. Madame Frédérique BIVILLE, Présidente de l'APLAES (<http://www.aplaes.org/>), *Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur* partenaire du *Concours Européen Cicero*, y assistait et a offert des bons pour retirer des livres à la librairie des Belles Lettres, boulevard Raspail, aux 2èmes et 3èmes prix des deux épreuves de culture et de langue.



Le grand vainqueur fut Alexis OLLIVIER, Collège Stanislas, 1er prix *ex æquo* épreuve de culture, 1er prix épreuve de langue 2nd cycle et 1er prix épreuve de langue tous niveaux confondus (2nd cycle et classes préparatoires) ; pour sa magnifique performance un voyage en Grèce lui a été offert par ARISTA (http://www.aristavoyages.fr/VOYAGE_Les_Voyages_d_excellence.html) en la personne de son Directeur, Antoine de NEUVILLE. Un mois plus tard Alexis OLLIVIER recevait trois premiers prix, en version grecque, version latine et thème latin, ainsi qu'un troisième prix en composition française au prestigieux Concours Général des lycées !

L'UNESCO ayant fait l'immense honneur aux organisateurs de considérer leur *Certamen*, projet *In Concordiam Europae Regionum Omnium* "pour la concorde de tous les pays d'Europe", comme action contribuant à la Culture de la Paix dans le monde, parce que mettant en contact des étudiants de différents pays européens dans le cadre d'une compétition au service de l'harmonie entre les peuples (<http://www.unesco.8m.com/Cicero/cicero.htm>), *A Ray of Hope*, UNESCO Youth Ambassador for the Culture of Peace a décidé de récompenser par le don d'un tableau l'école ou le lycée du meilleur candidat européen. Le choix s'est porté sans hésitation possible sur le Collège Stanislas dont trois représentants ont été primés à des titres divers : Alexis OLLIVIER, double 1er prix pour les deux épreuves de culture et de langue (toutes catégories confondues), mais également Marion MALACAN, 3ème prix pour l'épreuve de langue (2nd cycle), et Julie LANCKRIET, 4ème prix pour l'épreuve de culture. La remise du prix au Directeur, Monsieur Daniel CHAPPELLIER, ainsi qu'aux professeurs de lettres de l'établissement, a eu lieu le 5 octobre dernier au Collège Stanislas, l'Inspection des lettres étant représentée par Messieurs Patrice SOLER et Roger FROMONT.



Au cours des deux cérémonies de remise de prix, Patrick VOISIN, Directeur du Concours, a annoncé que celui-ci devait s'étendre à de nouveaux pays (Espagne, Grèce, Pays-Bas et Belgique) et évoluer vers une formule où les objectifs fondamentaux resteraient communs mais où les modalités seraient plus proches des pratiques des uns et des autres (type de questionnaire, forme de l'épreuve de langue, classements). Puisqu'à terme il s'agit de constituer l'Europe des langues anciennes, il convient de garantir les exceptions culturelles qui ne se réduisent pas à la française !

Le blogue français du *Concours Européen Cicero* développe toutes les étapes de l'édition 2007 et rend hommage à tous ceux qui ont contribué à sa réussite, autorités de tutelle, associations, institutions, personnalités diverses... :

<http://concourseuropeencicero.fr.blogspot.com/>

<http://www.ciceroeuropa.eu/>

contact : Patrick VOISIN

concourseuropeencicero@orange.fr



EURIPIDE

ERECHTHÉE
ANTIGONE

THÉE
GONE
SOPHOCLE

THÉÂTRE  DÉMODOCUS

Antigone de Sophocle avec, en prologue,
Les fragments d' Erechthée d'Euripide
Vendredi 12 octobre, 20h30
Grand Amphithéâtre de La Sorbonne

Grand Amphithéâtre de La Sorbonne, 45-47 rue des Écoles, Paris
Tél. 01 40 46 30 16 - 01 40 46 30 17 - 01 40 46 30 18
Réservations : 01 40 46 30 12 - 01 45 56 49 10 - www.demodocus.com

:/HL/EIDO

